



En partenariat
avec



RAPPORT DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES

Rapport annuel

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Titre du projet :	Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUDT)
Numéro de référence MPTF du projet :	00134411
Organisation de mise en œuvre :	Maîtrise d'œuvre principale : Ministère de l'Aménagement et des Grands travaux (MAGT) Maîtrises d'œuvres associées : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) Ministère de l'Économie Forestière (MEF) Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC)
Rapport soumis par :	MERLE Caroline Responsable d'équipe projet AFD, siège (Paris) merlec@afd.fr
Contact en cas de besoin de clarification :	Franklin L. KOUNOU & Anaëlle CADO Chargés de Projets PUDT/KOPEKOBA AFD, agence de Brazzaville Kounoulf.ext@afd.fr & segerm.ext@afd.fr

Veillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : NA

Table des matières

1.	Données clés du projet	6
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet (sur la période de rapportage)	9
3.	Défis de mise en œuvre	23
3.1	Défis liés au contexte du pays	23
3.2	Défis inhérents au projet.....	24
3.3	Commentaires	25
4.	Evaluation de la performance du programme.....	26
4.1	Evaluation de la performance du programme sur la base des indicateurs du cadre logique	27
5.	Résultats du projet.....	42
5.1	Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI.....	42
5.1.1	Matrice des bénéficiaires	42
5.2	Contributions du PUDT à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention.....	45
6.	Communication et promotion	45
6.1	Illustration spécifique.....	45
6.2	Stratégie et plan de communication	45
7.	Exécution financière.....	47
7.1	Décaissements.....	47
7.1.1	Taux de décaissement du Programme.....	47
7.1.2	Cout efficacité : tableau des progrès et décaissements par effets et par produits	49
7.1.3	Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+.....	51
7.2	Contrats	52
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	54
7.4	Mobilisation de ressources	54
7.5	Audits.....	54
7.6	Révisions budgétaires.....	54
8.	Suivi évaluation et apprentissage du projet	55
8.1	Etat d’avancement du plan de suivi du projet dans la période de rapportage	55
8.2	Evaluations	55
8.3	Intégration des leçons apprises.....	55
8.4	Révisions programmatiques.....	56
9.	Thèmes transversaux	56
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables.....	56

9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux.....	56
10.	Gestion des risques	62
10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée.....	62
10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité.....	64
11.	Récapitulatif des livrables	65
12.	Annexes.....	65

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACFAP	Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées
AFD	Agence Française de Développement
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
ANO	Avis de Non Objection
APOI	Africa Palm Oil Initiative
AT	Aménagement du Territoire
BC	Bon de Commande
BL	Bon de Livraison
CAFI	Central African Forest Initiative / Initiative pour la forêt d'Afrique Centrale
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CIADT	Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CISSES	Coordination indépendante en charge du suivi des sauvegardes environnementales et sociales et de l'engagement des parties prenantes
CIFOR	Center for International Forestry Research
CLPA	Communautés Locales et Populations Autochtones
CLIP	Consentement Libre Informé et Préalable
CNADT	Conseil National d'Aménagement et de Développement du Territoire
CNG	Centre National Géomatique
COFIL	Comité de Pilotage du Programme
DANO	Demande d'Avis de Non Objection
DAPH	Domaine Agricole à Potentiel Harmonisé
DC	Demande de Cotation
DDEF	Direction Départemental des Eaux et Forêts
DDP	Demande de Proposition
DFP	Domaine Forestier Permanent
DG	Direction Générale
DGPPA	Direction Générale pour la Promotion des Peuples Autochtones
EF	Expertise France
FFOM	Matrice « Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces »
GACAT	Groupe d'Animation et de Concertation sur l'Aménagement du Territoire
GC	Groupe de concertation
GT	Groupe de travail
HCVN	High Conservation Value Network
HSC	Haut Stock de Carbone
HVC	Haute Valeur de Conservation
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MAGT	Ministère de l'Aménagement et des Grands travaux
MEDDBC	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo
MEF	Ministère de l'Économie Forestière
MGPR	Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours
MOA	Maitrise d'Ouvrage
MPO	Manuel de Procédures Organisationnelles et Opérationnelles
MPTF	Multi-Partner Trust Fund

MO	Maîtrise d’Ouvrage
MOD	Maîtrise d’Ouvrage Délégué
MOE	Maîtrise d’Œuvre
NES	Normes Environnementales et Sociales
LOI	Letter of Intent / Lettre d’Intention
OHADA	Organisation pour l’Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PNAT	Plan National d’Affectation des Terres
PND	Plan national de développement
PPFNC	Projet Paysage Forestier Nord-Congo
PPM	Plan de Passation des Marchés
Prodoc	Document de projet
PTA	Plan de travail annuel
PTAB	Programme de Travail Annuel Budgétisé
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUDT	Programme d’Utilisation Durable des Terres
PV	Procès-Verbal
RAF	Responsable Administratif et Financier
RIPA	Responsable de l’inclusion des populations autochtones
SDABE	Schéma directeur d’approvisionnement en bois-énergie
SDAT	Schéma Départemental d’Aménagement du Territoire
SNAT	Schéma National d’Aménagement du Territoire
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
TDR	Termes De Référence
UC	Unité de Compte
UCP	Unité de Coordination du Programme
UFA	Unité Forestière d’Aménagement
UGP	Unité de Gestion du Programme
VIA	Volontaire International en Administration
WCS	Wildlife Conservation Society
WRI	World Resources Institute
WWF	World Wide Fund
ZADA	Zonage à dire d’acteurs
ZAP	Zone Agricole Protégée

1. Données clés du projet

Titre du projet	Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUDT)
Numéro de référence MPTF du projet	00134411
Hyperlien du document de projet ¹	00134411- Land Use Planning - AFD
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Brazzaville et les 12 départements de la République du Congo
Institutions ou ministères de tutelle	Maîtrise d'œuvre principale : Ministère de l'Aménagement et des Grands travaux (MAGT) Maîtrises d'œuvres associées : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) Ministère de l'Economie Forestière (MEF) Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC)
Organisation partenaire participante de niveau 1 ²	Agence Française de Développement (AFD)
Budget total du projet (USD)	26 359 298 USD Dont 18 472 150 USD CAFI Et 7.000.000 Euros AFD
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI	27/06/2022
Date de réception des premiers fonds du MPTF	30/12/2022
Date d'approbation du 1 ^{er} plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	22/03/2024
Date de clôture initiale	19/12/2027
Date de clôture révisée le cas échéant	NA
Dépenses du 01/01/2025 au 31/12/2025	3 252 677 USD (fonds CAFI)
Dépenses globales cumulatives (USD) au 30/06/2025	6 198 180 USD (fonds CAFI)
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	57,11% (fonds CAFI)
Date et lieu de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	NA

¹ L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ.

² Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

Introduction

Objectif général du programme

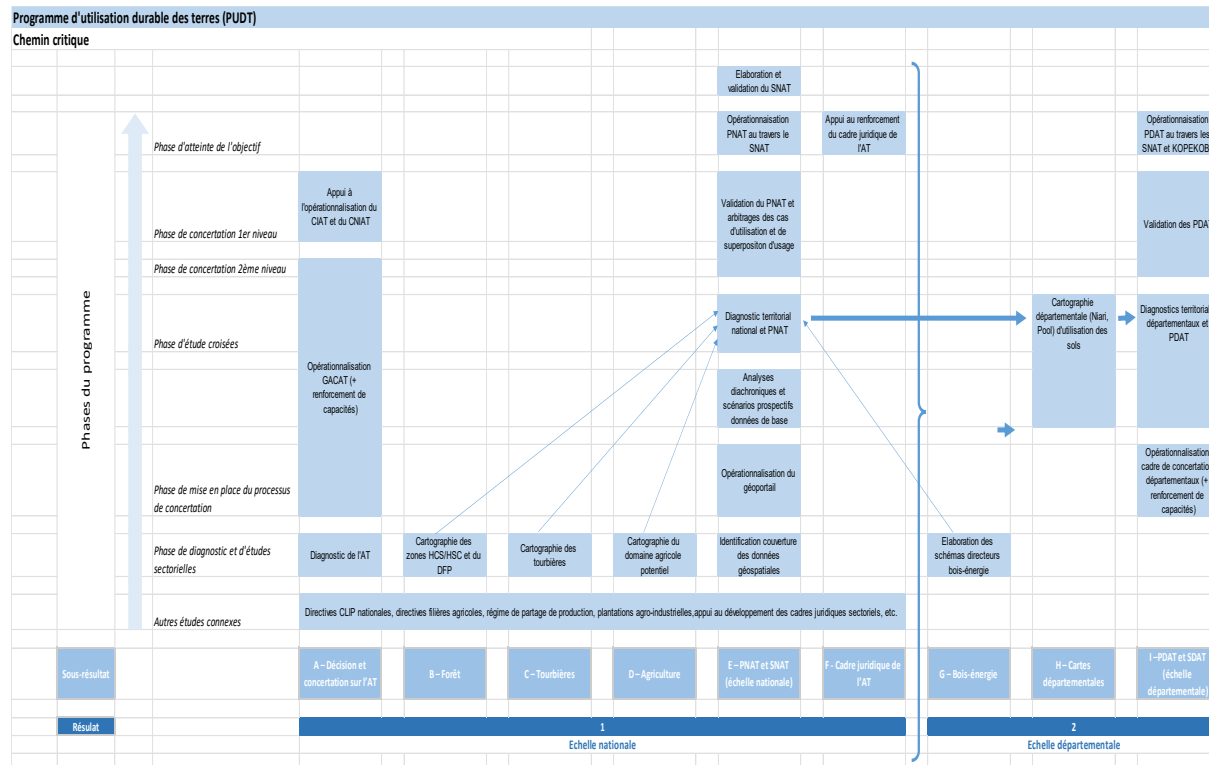
Le Programme d'utilisation durable des terres (PUDT) s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la République du Congo et l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Central African Forest Initiative ou CAFI), formalisé dans la Lettre d'intention (Letter of intent – Loi) signée le 3 septembre 2019 par le Président de la République du Congo et le Président de la République française, pour le compte du CAFI. Sur une période de 5 ans, l'objectif du PUDT est d'appuyer la République du Congo dans la mise en œuvre d'un processus d'aménagement du territoire, en adéquation avec sa politique de diversification économique bas-carbone, inclusive à l'échelle nationale et locale, garantissant la satisfaction des besoins des populations et les engagements environnementaux pris par le pays en terme de gestion durable des terres et des ressources naturelles, dont, en particulier, les engagements de la Lettre d'intention.

Le PUDT s'inscrit comme un cadre structurant visant à organiser, de manière progressive et concertée, l'utilisation des terres à l'échelle nationale et départementale, dans un contexte marqué par la coexistence de multiples usages et la nécessité de prévenir les conflits d'affectation. Son approche repose sur un chemin critique clair, articulant diagnostics, concertation, arbitrages et opérationnalisation des outils de planification territoriale et sectorielle.

Le chemin critique du PUDT met en évidence une montée en puissance graduelle du processus, débouchant sur l'élaboration et la validation du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). Cette phase nationale est soutenue par la mise en place des mécanismes de concertation institutionnelle, notamment l'appui à l'opérationnalisation du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) et du Conseil national d'aménagement et de développement du territoire (CNADT, ainsi que le renforcement des capacités des instances techniques et de gouvernance, dont le Groupe d'animation et de concertation sur l'aménagement du territoire (GACAT). Elle s'appuie également sur des diagnostics sectoriels approfondis (forêts, tourbières, agriculture, bois-énergie), des analyses diachroniques et prospectives, et la production de données géospatiales structurantes, permettant l'élaboration du Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) qui suppose un arbitrage sur les cas de superposition des usages.

En parallèle, le PUDT engage une seconde dynamique, de territorialisation des orientations stratégiques dynamique à l'échelle départementale. Celle-ci se traduit par la cartographie départementale de l'utilisation des sols, les diagnostics territoriaux départementaux, l'opérationnalisation des cadres de concertation locaux et l'élaboration puis la validation des Plans Départementaux d'Affectation des Terres (PDAT) et des Schémas Départementaux d'Aménagement du Territoire (SDAT). L'ensemble de ce processus est renforcé par l'appui au cadre juridique de l'aménagement du territoire, garantissant la cohérence, la légitimité et la durabilité des décisions prises.

Ainsi, le chemin critique du PUDT illustre une logique intégrée et séquencée, où les sous-résultats thématiques et institutionnels convergent vers deux résultats majeurs : d’une part, la structuration de l’affectation des terres à l’échelle nationale, et d’autre part, son opérationnalisation effective au niveau départemental. Ce schéma garantit une articulation cohérente entre vision stratégique, outils techniques et mécanismes de gouvernance, condition essentielle à une utilisation durable, équitable et planifiée des terres.



Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme

Les activités sont mises en œuvre par quatre ministères : Ministère de l’Aménagement et des grands travaux (MATGT anciennement MATIER), Ministère de l’Agriculture de l’élevage et de la pêche (MAEP), Ministère de l’Economie forestière (MEF), Ministère de l’Environnement, du développement durable et du bassin du Congo (MEDDBC). Il est attendu de ce programme l’atteinte de deux principaux résultats :

- R1 : le processus d’aménagement du territoire national pour la planification des affectations et des utilisations des terres rurales est structuré et piloté conformément au cadre réglementaire existant et aux engagements pris à travers la lettre d’intention CAFI ;
- R2 : Les stratégies d’aménagement du territoire au niveau local (bassins de production et d’approvisionnement des territoires) sont élaborées et mises en œuvre pour les départements pilotes du Pool et du Niari.

Rappel historique des actions antérieures à la période de rapportage

Pour mémoire, avant la période de rapportage, des activités clefs ont été réalisées, pour mettre en place les éléments contractuels et institutionnels du projet d'une part, et amorcer les réalisations techniques d'autre part. Ces actions sont résumées ci-après.

- Le 19 décembre 2022, signature de deux conventions de financement du PUDT, à savoir la convention de financement CCG 1157 01F (fonds AFD) et la convention de financement CCG 1179 01K (fonds délégués du CAFI) entre l'AFD et la République du Congo ;
- Réception de la première tranche de financement du CAFI par l'AFD le 30 décembre 2022, permettant la mise à disposition de ces fonds CAFI auprès de la maîtrise d'ouvrage.
- Installation progressive des équipes du PUDT et contractualisation avec les partenaires internationaux identifiés lors de la phase d'instruction du PUDT dès le mois d'août 2023.
- Premier comité de pilotage conjoint PUDT/KOPEKOBA le 17 décembre 2024, à Brazzaville.
- Mise en place du Groupe d'animation et de concertation sur l'Aménagement du territoire (GACAT), par Décret n°2024-15 du 17 janvier 2024, portant création, attribution, organisation et fonctionnement du GACAT ;
- Production et adoption de la charte de fonctionnement du GACAT les 29 et 30 mai 2024 ;
- Production par le CIRAD d'un rapport de synthèse sur les stratégies et les politiques d'aménagement et de développement du territoire et remise à la maîtrise d'ouvrage en juillet 2024 ;
- Production par le CIRAD d'un rapport de synthèse d'analyse réglementaire des rôles et compétences partagées en matière d'aménagement du territoire et remise à la maîtrise d'ouvrage en juillet 2024 ;
- Validation de la note de service fixant la liste des membres du Groupe de travail HVC/HSC le 13 août 2024 et démarrage des travaux de ce groupe ;

Elaboration d'une méthode d'analyse des conflits d'affectation foncière dans le cadre des études de cas de superposition d'usages en décembre 2024.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet (sur la période de rapportage)

Le cadre des résultats du programme est synthétisé dans le tableau ci-dessous³, décrivant également les indicateurs de suivi ainsi que les progrès obtenus (*ND = Non Disponible*).

³ Également accessible sur :

https://drive.google.com/drive/folders/1HGN8bux5UZghi3X_WI088bKpQH08nqBr

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
RESULTAT 1 : Le processus d'aménagement du territoire national pour la planification des affectations et des utilisations des terres rurales est structuré et piloté conformément au cadre règlementaire existant et aux engagements pris à travers la Lettre d'intention CAFI	
Sous-Résultat A – Le processus de décision et de concertation sur l'aménagement du territoire est structuré et opérationnel	
Indicateur : Nombre de décisions adoptées et appliquées prises par les organes de décision de l'AT	
ND	ND
Produit 1.0. Identification des rôles, responsabilités, capacités et besoins en renforcement des institutions en charge de l'aménagement du territoire et recommandations	
Indicateur : Les rôles et responsabilités des différents acteurs du processus d'aménagement du territoire sont 1) identifiés 2) agréés et 3) établis au travers d'un document	
-	L'identification des rôles et responsabilités des différents acteurs a été finalisée en 2023 et le livrable est disponible
Indicateur : Des plans de renforcement de capacités des différents acteurs clés sont produits et couvrent l'ensemble des parties identifiées dans le document établi.	
Le plan de renforcement de capacité est finalisé et en attente de validation.	Le plan de renforcement de capacité est finalisé et en attente de validation.
Produit 1.1. Mise en place du dispositif de concertation et de décision au niveau national, des orientations de l'aménagement du territoire	
Indicateur : Nombre de réunions du CNADT /CIADT	
ND	ND
Indicateur : Le secrétariat permanent du CNADT est opérationnel	
-	Le Secrétariat technique du CIADT a été mis en place en juillet 2023 ainsi que tous les organes du CIADT. La mise en place du secrétariat permanent du CNADT a été finalisée en 2024. Le CNADT est un organe hautement politique placé au niveau de la présidence de la République responsable de sa convocation.
Indicateur : Un texte officialise la création du Groupe d'animation et de concertation sur l'AT (GACAT)	
-	Un texte officialisant la création du Groupe d'animation et de concertation sur l'AT (GACAT) a été publié (Décret n°2024-15 du 17 janvier 2024 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du groupe d'animation et de concertation sur l'aménagement du territoire en sigle GACAT)
Indicateur : Nombre de réunions du Groupe d'animation et de concertation sur l'AT avec présence d'une diversité de parties prenantes (Ministères, société civile et secteur privé)	
Pas de réunion du GACAT en 2025 Une nouvelle feuille de route a été élaborée au S1 2025: cf. livrable L111 « feuille de route du GACAT ».	<ul style="list-style-type: none"> • 2 réunions du GACAT se sont tenues en 2024 (installation et session inaugurale) ; • Une feuille de route du GACAT a été élaborée ; • Une nouvelle feuille de route a été élaborée au S1 2025: cf. livrable L111 « feuille de route du GACAT »
Indicateur : Nombre de notes sur le processus technique, juridique et politique de l'AT au travers d'analyses et de recommandations produites par le GACAT	
-	Le secrétariat du GACAT a rédigé en 2024 deux notes de synthèse et de recommandations sur : la stratégie et politique de développement ; les démarches, méthodes et outils de l'approche territoriale et sur l'analyse

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
	réglementaire des rôles et compétences partagées en matière d'aménagement du territoire en République du Congo : gouvernance, méthodes, outils et pratiques.
Produit 1.2. La méthodologie CLIP nationale adaptée au processus d'aménagement du territoire est développée et les parties prenantes du PUDT formées à ses principes	
Indicateur : La méthodologie CLIP nationale est validée par l'ensemble des parties prenantes	
Validation en juin 2025 des directives nationales CLIP avec la Direction générale pour la promotion des peuples Autochtones (DGPPA) rattachée au Ministère de la justice et les autres partenaires concernés	Directives nationales CLIP élaborées et validées.
Indicateur : Nombre de formations (nationales et départementales) conduites par le programme et nombre de bénéficiaires désagrégés par groupe et par genre	
ND	ND
Indicateur : Surface des zones pilotes (géo référencées) couvertes par le CLIP	
ND	ND
Produit 1.3. Les parties prenantes disposent des capacités nécessaires pour encadrer le processus d'aménagement du territoire au national et sont opérationnelles	
Indicateur : Nombre de formations réalisées pour le renforcement de capacités des parties prenantes nationales institutionnelles	
2 formations réalisées : - 1 formation sur le foncier en juillet 2025 - 1 formation sur la prospective territoriale en septembre 2025	10 formations réalisées : - 1 formation des formateurs sur le développement organisationnel à Kinkala ; - 1 formation sur Loi 43/2014 du 10 octobre 2014 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire LOADT au MATGT ; - 1 formation diagnostic territorial ; - 1 formation sur les fondamentaux de l'AT ; - 1 formation sur la LOADT ; - 3 formations HVS/HSC ; - 1 formation sur le foncier ; - 1 formation sur la prospective territoriale.
Sous-Résultat B - Classement au DFP des forêts naturelles productives, les zones de plantations agroforestières et les AP	
Indicateur : Surface de forêts catégorisées HCS/HVC et non HCS/HVC et taux de couverture nationale	
0	0 (classement non encore proposé)
Indicateur : Pourcentage de surface de forêts classées au DFP (dont % de forêts HCS/HVC)	
0	0 (classement non encore proposé)
Indicateur : % et surface de forêts HCS/HVC encadrées par des modalités de gestion évitant la déforestation	
ND : surface de forêts HCS/HVC encore à valider	ND
Indicateur : Surface déforestée (dont dans zones HCS/HVC)	
3 677 hectares par an (Estimation d'après « Niveau d'Emissions de référence pour les forêts de la République du Congo », MEF, 2024)	11 031 hectares (Estimation d'après « Niveau d'Emissions de référence pour les forêts de la République du Congo », MEF, 2024)
Indicateur : Surface de concessions sous régime de partage de production	
0	0 (modalités de mise en œuvre du régime de partage de production en cours de définition)
Indicateur : Nombre de textes d'application du code forestier adoptés et répondant aux dispositions du code forestier	
4 textes élaborés dans le cadre du PUDT	13 textes élaborés dont 9 publiés par le MEF
Produit 1.4. Les zones à Haute Valeur de Conservation (HVC) et Haut Stock de Carbone (HSC) sont identifiées à l'échelle nationale pour leur prise en compte dans l'aménagement du territoire	

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Indicateur : Une base de données des zones HVC/HSC nationales et des données sous-jacentes existe	
Une base de données nationale pour l'identification de zones HVC/HSC a été produite et est disponible.	Une base de données nationale pour l'identification de zones HVC/HSC a été produite et est disponible. Elle continuera à être enrichie grâce à des collectes de données secondaires (notamment cartes) et de terrain.
Indicateur : Un jeu de cartes des zones HVC/HSC, identifiées au niveau national au cours d'un processus participatif regroupant l'ensemble des parties prenantes (administrations, secteur privé, OSC, ONG, etc.), est disponible à l'échelle nationale	
La cartographie préliminaire de zones HVC/HSC a été réalisée, elles doivent être consolidées par des données collectées sur le terrain. Ces résultats constituent environ 70% du travail pour obtenir des cartes consolidées. Les zones de collecte des données pour consolider les cartes ont été sélectionnées dans les territoires pilotes du KOPEKOBА. Les cartes potentielles ont été présentées aux administrations décentralisées de ces districts afin de recueillir des informations pour les améliorer et d'échanger sur les collectes de données envisagées dans le district.	La cartographie préliminaire de zones HVC/HSC a été réalisée et doit être consolidée par des données collectées sur le terrain. Les zones de collecte des données pour consolider les cartes ont été sélectionnées dans les territoires pilotes du KOPEKOBА. Les cartes potentielles ont été présentées aux administrations décentralisées de ces districts afin de recueillir des informations pour les améliorer et d'échanger sur les collectes de données envisagées dans le district.
Indicateur : Un document stratégique des modalités de gestion et suivi des zones HCV/HCS au niveau national est établi	
ND	ND
Indicateur : Des modalités de gestion des zones HVC/HSC sont définies conformément aux menaces qui pèsent sur ces zones	
ND	ND
Indicateur : Des modalités de suivi des zones HVC/HSC sont définies et permettent d'adopter des mesures correctives en cas de perte de valeur	
ND	ND
Produit 1.5 : Une analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux induits par le nouveau régime de partage de production est produite et vulgarisée. Les parties prenantes de la filière forêt-bois sont accompagnées dans la compréhension de la mise en œuvre de ce régime	
Indicateur : Les groupes de concertation ont examiné les différents scénarios de Partage de production (PdP) proposés dans l'étude initiale et produit leurs recommandations à l'aune de l'étude des impacts environnementaux et sociaux produits par le PUDT.	
Plusieurs éléments techniques ont été produits pour éclairer la prise de décision quant au choix des modalités du partage de production : une étude des impacts socio-économiques, une mise à jour des préoccupations des acteurs de la filière forêt-bois, l'estimation de la plus-value de la réforme pour l'Etat, une analyse juridique comparant les options de statut pour la société nationale forestière avec recommandations.	Plusieurs éléments techniques ont été produits pour éclairer la prise de décision quant au choix des modalités du partage de production : une étude des impacts socio-économiques, une mise à jour des préoccupations des acteurs de la filière forêt-bois, l'estimation de la plus-value de la réforme pour l'Etat, une analyse juridique comparant les options de statut pour la société nationale forestière avec recommandations.
Indicateur : Des missions d'accompagnement sont conduites auprès des parties prenantes de la Filière forêt-bois pour la mise en œuvre du régime de partage de production	
. Le régime de partage de production tel que présenté dans la loi a été discuté avec des acteurs du secteur privé et de la société civile afin d'identifier des modalités d'un partage de production bénéfique pour tous les acteurs.	Le régime de partage de production tel que présenté dans la loi a été discuté avec des acteurs du secteur privé et de la société civile afin d'identifier des modalités d'un partage de production bénéfique pour tous les acteurs
Produit 1.6 Le cadre de la gestion durable des forêts est consolidé	
Indicateur : Les textes d'application et le cadre normatif de la Loi 33-2020 ont été (i) élaborés et (ii) adoptés selon un processus de concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes	

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
En complémentarité avec d'autres programmes d'appui au gouvernement congolais, l'élaboration de 14 textes d'application a été confiée au PUDT. Une première version de 4 de ces textes a été établie.	Une liste des textes d'application de la loi n° 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier en République du Congo à établir en priorité a été élaborée. En complémentarité avec d'autres programmes d'appui au gouvernement congolais, l'élaboration de 14 textes d'application a été confiée au PUDT. Une première version de 4 de ces textes a été établie.
Indicateur : Un cadre légal et réglementaire des HVC/HSC existe et circonscrit leurs possibilités de conversion	
ND	ND
Indicateur : La politique nationale de gestion durable des forêts est reformulée selon un processus de concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes	
ND	ND
Produit 1.7 Des recommandations sur l'implantation et la gestion de plantations forestières industrielles, actuelles et futures, sont formulées, prenant en compte les résultats d'une étude de leurs impacts environnementaux et sociaux	
Indicateur : Une étude prospective sur les projets de plantations agroforestières et leurs itinéraires techniques permet de légitimer leur bien-fondé dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, la réduction de la pauvreté et le maintien (ou l'enrichissement) de la biodiversité	
L'étude stratégique et prospective participative sur le développement des plantations agroforestières et forestières en République du Congo a été réalisée, le rapport de cette étude a été validé en décembre 2025 et est disponible	L'étude stratégique et prospective participative sur le développement des plantations agroforestières et forestières en République du Congo a été réalisée, le rapport de cette étude a été validé en décembre 2025 et est disponible
Produit 1.8 Le DFP est identifié et classé, via une approche HVC/HVC/CLIP et classé selon la procédure en vigueur	
Indicateur : La procédure de classement au DFP des UFA et Aires protégées est validée et inclut les plantations	
Une note de positionnement du Gouvernement congolais sur le classement du domaine forestier permanent incluant les HVC/HSC/CLIP est en cours d'élaboration par le groupe de travail du MEF.	Une note de positionnement du Gouvernement congolais sur le classement du domaine forestier permanent incluant les HVC/HSC/CLIP est en cours d'élaboration par le groupe de travail du MEF.
Indicateur : La commission interministérielle de classement du DFP est créée	
ND	ND
Indicateur : Nombre d'UFA et AP classées au DFP par décret/Nb d'UFA et AP existantes	
0	0 (DFP non formalisé)
Sous-Résultat C - L'enjeu de la protection des tourbières est circonscrit (identification, assignation d'un statut juridique particulier et définition de modalités de gestion)	
Indicateur : Superficie de tourbières & forêts sur les zones de tourbières (suivi annuel prenant en compte l'évolution des superficies déforestées/asséchées)	
La revue des données scientifiques disponibles sur la cartographie des tourbières en zone tropicale et dans le monde a démarré.	La revue des données scientifiques disponibles sur la cartographie des tourbières en zone tropicale et dans le monde a démarré.
Indicateur : Pourcentage de la superficie des tourbières protégées juridiquement	
ND	ND
Indicateur : Nombre et superficies des permis d'exploitation industrielle sur la zone de tourbière désagrégé par type	
ND	ND
Produit 1.9 Les zones de tourbières sont cartographiées et délimitées	
Indicateur : L'ensemble des données scientifiques est centralisé au sein d'une base de données.	
Une revue bibliographique est faite sur la typologie, le fonctionnement, les menaces et la gestion durable des tourbières au Congo.	Une revue bibliographique est faite sur la typologie, le fonctionnement, les menaces et la gestion durable des tourbières au Congo.

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
	<p>Un état des lieux au niveau social et économique dans les zones de tourbières en République du Congo est fait et le rapport est disponible.</p> <p>La revue des données scientifiques disponibles sur la cartographie des tourbières en zone tropicale et dans le monde a démarré.</p>
Indicateur : Une carte de zonage précise des tourbières est disponible	
<p>La revue des données scientifiques disponibles sur la cartographie des tourbières en zone tropicale et dans le monde est achevée et le rapport est en cours de production. Les Termes de références de missions de terrain pour la collecte des données scientifiques existantes sur les méthodes de cartographie des tourbières sont élaborés et disponibles.</p>	<p>La revue des données scientifiques disponibles sur la cartographie des tourbières en zone tropicale et dans le monde est achevée et le rapport est en cours de production. Les Termes de références de missions de terrain pour la collecte des données scientifiques existantes sur les méthodes de cartographie des tourbières sont élaborés et disponibles.</p>
Indicateur : Une modélisation des impacts des activités humaines sur le fonctionnement des tourbières est disponible	
ND	ND
Indicateur : Nombre de rapports annuels de suivi des tourbières	
ND	ND
Produit 1.10 Les utilisations actuelles des tourbières sont caractérisées	
Indicateur : Un rapport d'étude socio-économique sur la zone tourbière est disponible et fait l'objet de consultations auprès des populations locales	
<p>L'étude socio-économique sur les zones de tourbière est achevée et le rapport est en cours de validation par le groupe du travail du Ministère de l'environnement.</p>	<p>L'étude socio-économique sur les zones de tourbière est achevée et le rapport est en cours de validation par le groupe du travail du Ministère de l'environnement.</p>
Produit 1.11 Un statut juridique et des modalités pour la protection et la gestion durable des tourbières sont proposés	
Indicateur : Un statut juridique particulier assigné aux zones de tourbières est validé, incluant des modalités pour leur protection et/ou leur gestion durable	
<p>Une feuille de route pour la mise en œuvre du statut juridique des tourbières en République du Congo est élaborée et validée en décembre 2025 par le groupe de travail du MEDDBC. Cette feuille de route identifie les activités nécessaires à l'atteinte du jalon 1.3 de la Lol.</p>	<p>Une feuille de route pour la mise en œuvre du statut juridique des tourbières en République du Congo est élaborée et validée en décembre 2025 par le groupe de travail du MEDDBC. Cette feuille de route identifie les activités nécessaires à l'atteinte du jalon 1.3 de la Lol.</p>
Indicateur : Nombre d'ha de tourbières (surface) et pourcentage bénéficiant d'une protection règlementaire	
ND	ND
Sous-Résultat D - Orientations nationales pour le développement d'une agriculture zéro-déforestation et soutien aux filières clés soutenues	
Indicateur : Superficie du Domaine agricole à potentiel harmonisé (DAPH) (zone a potentiel de développement agricole zéro-déforestation)	
<p>Une cartographie et une analyse des forces-faiblesses, opportunités-menaces (FFOM) des acteurs et des systèmes de production et de transformation agricoles actuels ont été réalisées à travers l'état des lieux du foncier agricole au Congo</p>	<p>Une cartographie et une analyse des forces-faiblesses, opportunités-menaces (FFOM) des acteurs et des systèmes de production et de transformation agricoles actuels ont été réalisées à travers l'état des lieux du foncier agricole au Congo</p>
Indicateur : Superficie cultivée du DAPH (dans la mesure du possible désagrégée par type de production et commodités)	
ND	ND
Indicateur : Surface des réserves foncières pour l'agriculture zéro-déforestation	
ND	ND
Produit 1.12. Les zones à haut potentiel agricole zéro-déforestation sont identifiées par commodités à l'échelle nationale	

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<p>Indicateur : Nombre de cartes thématiques (version imprimée et Shape files) et les rapports ou notices associés (et remis officiellement lors d'ateliers nationaux). Ces thèmes sont : Potentialités pédoclimatiques ; Systèmes de production et de transformation actuels ; Dynamique d'utilisation des terres à vocation agricole ; Systèmes de culture proposés en zone de savane et forestière</p>	
<p><u>Thème potentialités pédoclimatiques :</u> Les cartes pédoclimatiques à l'échelle départementale sont révisées et présentées au groupe de travail Agriculture du MAEP. L'état des lieux des connaissances en matière de rendements attendus au Congo est réalisé ; Un atlas général des potentialités pédoclimatiques du pays à l'échelle nationale est produit ;</p> <p><u>Thème systèmes de production et de transformations actuels :</u> Une étude incluant un recensement spatialisé et une analyse FFOM des principaux systèmes de production, par type d'acteurs, pour chaque commodité ciblée par le projet est produit.</p> <p><u>Thème dynamique d'utilisation des terres à vocation agricole :</u> Une étude sur la dynamique du front forestier en rapport avec l'exploitation agricole des terres sur les 20 dernières années incluant une approche cartographique et présentée au groupe de travail du MAEP est réalisée ;</p> <p><u>Thème systèmes de culture proposés en zone de savane et forestière :</u> L'étude sur les systèmes de cultures les plus performants en termes de productivité, durabilité, rendement économique envisagés ou pratiqués au niveau national est en cours de finalisation.</p> <p>Nombre de cartes thématiques remises : 9 cartes pédologiques remises dont 7 pour les cultures identifiées par le MAEP et 2 supplémentaires : une carte par type de culture et deux cartes supplémentaires (une pour la culture de banane et une pour le palmier à huile)</p>	<p>Conduite des enquêtes centrées sur les 7 filières prioritaires, phase 1 et 2 et analyse des données.</p> <p><u>Thème potentialités pédoclimatiques :</u> Carte pédologique : révision de la nomenclature et visite de terrain Les cartes pédoclimatiques à l'échelle départementale sont révisées et présentées au groupe de travail Agriculture du MAEP ; Note méthodologique d'estimation des rendements potentiels pour les commodités cibles au Congo ; L'état des lieux des connaissances en matière de rendements attendus au Congo est réalisé ; Un atlas général des potentialités pédoclimatiques du pays à l'échelle nationale est produit ;</p> <p><u>Thème systèmes de production et de transformations actuels :</u> Une étude incluant un recensement spatialisé et une analyse FFOM des principaux systèmes de production, par type d'acteurs, pour chaque commodité ciblée par le projet est produit ;</p> <p><u>Thème dynamique d'utilisation des terres à vocation agricole :</u> Cartes de dynamique du front forestier analyses satellites ; Une étude sur la dynamique du front forestier en rapport avec l'exploitation agricoles des terres sur les 20 dernières années incluant une approche cartographique et présentée au groupe de travail du MAEP est réalisée ;</p> <p><u>Thème systèmes de culture proposés en zone de savane et forestière :</u> L'étude sur les systèmes de cultures les plus performants en termes de productivité, durabilité, rendement économique envisagés ou pratiqués au niveau national est en cours de finalisation.</p> <p>Nombre total de cartes thématiques remises : 9 cartes pédologiques remises dont 7 pour les cultures identifiées par le MAEP et 2 supplémentaires : une carte par type de culture et deux cartes supplémentaires (une pour la culture de banane et une pour le palmier à huile)</p>
<p>Produit 1.13 - Les scénarios de développement stratégique des bassins de production agricole élaborés sont alignés avec les objectifs de production du pays et les orientations nationales d'aménagement du territoire, et permettent de spatialiser les zones d'investissement prioritaire</p>	

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Indicateur : Une carte du DAPH est disponible et présentée officiellement couvrant le territoire national	
ND	ND
Indicateur : Un atlas pédologique des potentialités départementales est disponible pour le MAEP et les DDA	
Un atlas général des potentialités pédoclimatiques du pays à l'échelle nationale est produit.	Un atlas général des potentialités pédoclimatiques du pays à l'échelle nationale est produit.
Indicateur : Une brochure communiquant les potentialités de développement agricole est disponible par département.	
Le bureau en charge de la communication est en cours de mobilisation	Le bureau en charge de la communication est en cours de mobilisation
Indicateur : Un rapport sur les tenures foncières (droit moderne ou coutumier, cadastre, etc.) et règles d'accès et d'usage actuelles pour la valorisation des terres en cultures et plantations agricoles est disponible	
Des analyses des données sur le foncier collectées sur l'ensemble des enquêtes et des études menées sont effectuées. Une étude sur les règles et usages régissant l'accès au foncier par types d'acteurs est finalisée	Données sur le foncier collectées lors de la phase 2 de l'enquête agriculture familiale et de l'enquête auprès des agro-industries et dans le cadre des autres composantes. Analyses de ces données effectuées. Une étude sur les règles et usages régissant l'accès au foncier par types d'acteurs est finalisée
Produit 1.14 - Les orientations et sauvegardes nationales pour le développement de l'agroforesterie et l'agriculture dans le Domaine forestier permanent et en zones de savane sont définies et permettent la constitution de réserves foncières	
Indicateur : Une stratégie nationale des marchés visés (trois types d'opérateurs : petits producteurs, agriculteurs entrepreneurs, agro-industries) pour les filières prioritaires 0-déforestation et/ou par types de produits agricoles est élaborée et identifie les normes et critères techniques associés	
Rapport sur les stratégies de développement des cultures les plus performantes en termes de productivité, durabilité, rendement économique envisagés ou pratiqués au niveau national en cours de rédaction. Un rapport d'analyse des potentiels impacts environnementaux et sociaux pour chaque culture ciblée par le projet et pour chaque type d'acteur, en cours de rédaction.	Rapport sur les stratégies de développement des cultures les plus performantes en termes de productivité, durabilité, rendement économique envisagés ou pratiqués au niveau national en cours de rédaction, prévu pour le premier semestre 2026. Un rapport d'analyse des potentiels impacts environnementaux et sociaux pour chaque culture ciblée par le projet et pour chaque type d'acteur, en cours de rédaction.
Indicateur : Des scénarios d'aménagement du territoire et l'analyse coûts-bénéfices sont établis par le SNAT pour le développement de l'agroforesterie et l'agriculture dans le DFP et en zones de savanes.	
ND	ND
Indicateur : Les scénarios d'aménagement du territoire établis par le SNAT sont présentés et mis en débat	
ND	ND
Produit 1.15 - Les chaînes de valeur agricoles sans déforestation et sans conversion des écosystèmes naturels sont promues et vulgarisées	
Indicateur : Des plateformes de durabilité des filières sont constituées individuellement Une plateforme multi-filière autour de l'agriculture zéro-déforestation et climato-intelligente est en place et opérationnelle (gouvernance, fonctionnement, feuille de route, plan de financement)	
Un atelier à Ouessou pour le cacao, un autre à Dolisie pour le safou, et un atelier du groupe de travail agriculture ont mené à la consolidation et validation des projets d'arrêtés portant création de la plateforme nationale pour la chaîne de valeur du cacao durable en République du Congo et de la plateforme nationale pour la chaîne de valeur du Safou	Une cartographie des acteurs du secteur agricole (administration, secteur privé, petits exploitants agricoles, partenaires techniques et financiers et communautés locales) a été réalisée en avril 2024, en parallèle des enquêtes agricoles. Elle a permis de pré-identifier les plateformes prioritaires à opérationnaliser, à savoir la

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<p>durable. Un autre arrêté portant création de la plateforme faitière est en élaboration.</p> <p>La collecte (enquêtes agricoles déployées) et l'analyse des données sur les filières cacao et safou est en cours.</p> <p>Un projet d'arrêté portant création, attributions, composition et organisation de la plateforme multi-commodités du secteur agricole zéro-déforestation en République du Congo est élaboré</p>	<p>plateforme multipartite sur le cacao et la plateforme pour le safoutier. Etudes sur les filières safou et cacao réalisées.</p> <p>Consolidation et validation des projets d'arrêtés portant création de la plateforme nationale pour la chaîne de valeur du cacao durable en République du Congo et de la plateforme nationale pour la chaîne de valeur du safou durable</p> <p>La collecte (enquêtes agricoles déployées) et l'analyse des données sur les filières cacao et safou est en cours.</p> <p>Un projet d'arrêté portant création, attributions, composition et organisation de la plateforme multi-commodités du secteur agricole zéro-déforestation en République du Congo est élaboré</p>
<p align="center">Indicateur : Une plateforme multi-acteurs et des programmes des Partenaires Techniques et Financiers du secteur agricole est constituée et fonctionnelle</p>	
<p>Identification de synergies avec la plateforme de l'Agence Congolaise des Systèmes d'Information (ASCI) en vue de la création de la plateforme multi-acteurs</p> <p>Une première réunion avec la plateforme African Palm Oil Initiative (APOI) a eu lieu en mai 2025 sur les possibilités de collaboration dans le cadre de l'appui prévu par le PUDT.</p>	<p>Identification de synergies avec la plateforme de l'Agence Congolaise des Systèmes d'Information (ASCI) en vue de la création de la plateforme multi-acteurs</p> <p>Une première réunion avec la plateforme African Palm Oil Initiative (APOI) a eu lieu en mai 2025 sur les possibilités de collaboration dans le cadre de l'appui prévu par le PUDT.</p>
<p>Produit 1.16 Le cadre légal et réglementaire des filières agricoles est enrichi</p>	
<p align="center">Indicateur : Des cadres normatifs encadrant la durabilité des grandes filières zéro-déforestation (cacao, palme, etc.) sont élaborés et validés par les autorités.</p>	
<p>L'atelier de cadrage du bureau d'étude en charge d'appuyer le MAEP pour améliorer son cadre juridique en intégrant les thématiques nouvelles, notamment l'agriculture durable et zéro-déforestation a eu lieu et le rapport de cadrage est disponible.</p>	<p>L'atelier de cadrage du bureau d'étude en charge d'appuyer le MAEP pour améliorer son cadre juridique en intégrant les thématiques nouvelles, notamment l'agriculture durable et zéro-déforestation a eu lieu et le rapport de cadrage est disponible.</p>
<p align="center">Indicateur : Un texte sur l'agriculture durable et zéro-déforestation est élaboré</p>	
<p align="center">ND</p>	<p align="center">ND</p>
<p>Sous-Résultat E - Le PNAT et le projet de SNAT 2025 sont produits à travers une approche holistique combinant analyses de schémas sectoriels spatialisés, recommandations d'ajustement des stratégies sectorielles existantes, superpositions d'usage identifiées, PND 2022-2026 et grandes orientations nationales d'aménagement des terres rurales</p>	
<p align="center">Indicateur : Nombre de cellules cartographiques renforcées à l'issue du programme</p>	
<p>Le diagnostic des besoins en formations et équipement est finalisé et le rapport du diagnostic est disponible.</p>	<p>Le diagnostic des besoins en formations et équipement est finalisé et le rapport du diagnostic est disponible.</p>
<p align="center">Indicateur : Superficies cartographiées par la cellule du MATIER et nature des contributeurs</p>	
<p align="center">ND</p>	<p align="center">ND</p>
<p>Produit 1.17. Un système dynamique de gestion de base de données est développé et mis à jour par la cellule cartographique du MATIER et les jeux de cartes d'occupation et d'utilisation des sols produits pour la réalisation du PNAT</p>	
<p align="center">Indicateur : Une base de données documentaire et géographique sur les utilisations et occupations actuelles et planifiées des terres est constituée et mise à jour par la cellule cartographique du MATIER. Elle informe la plateforme web du PNAT.</p>	
<p>Le rapport d'identification des données disponibles, analyse du circuit de partage des données et validation des données</p>	<p>Le rapport d'identification des données disponibles, analyse du circuit de partage des données et validation des données</p>

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
et métadonnées à collecter, est produit et en cours de validation.	et métadonnées à collecter, est produit et en cours de validation.
Indicateur : La cellule cartographique du MATIER est structurée, équipée et opérationnelle : Nombre et pourcentage d'agents ayant bénéficié d'actions de renforcement par le programme au sein de la cellule cartographique	
Un diagnostic des ressources humaines et des équipements SIG existants au MATGT et dans les autres Ministères clés a été réalisé et le rapport de ce diagnostic est disponible. La formation des agents membres des cellules SIG est en cours de préparation (préparation des modules de formation par WRI).	Un diagnostic des ressources humaines et des équipements SIG existants au MATGT et dans les autres Ministères clés a été réalisé et le rapport de ce diagnostic est disponible. La formation des agents membres des cellules SIG est en cours de préparation (préparation des modules de formation par WRI).
Indicateur : Nombre de protocoles d'accord conclus et appliqués (SIG fonctionnels) entre le MATIER et les cellules cartographiques d'autres ministères	
Un premier draft du protocole de partage des données a été produit et a fait l'objet d'une présentation à toutes les parties prenantes. Il est en cours de signature au niveau des ministères concernés.	Un premier draft du protocole de partage des données a été produit et a fait l'objet d'une présentation à toutes les parties prenantes. Il est en cours de signature au niveau des ministères concernés.
Indicateur : (%) Nb et surface des permis cartographiés / permis attribués (forestier, agricole, miniers et pétroliers)	
Une analyse sur les chevauchements entre le permis minier du Lac Dinga et les secteurs forestier et pétrolier a été réalisée et le rapport d'analyse est en cours de finalisation. Les différentes cartes de permis miniers ont été réalisées et validées par les parties prenantes. 1 carte globale qui regroupe les 4 types de permis et 4 cartes par type de permis (prospection, recherche, semi-industrielle et industrielle)	Une analyse sur les chevauchements entre le permis minier du Lac Dinga et les secteurs forestier et pétrolier a été réalisée et le rapport d'analyse est en cours de finalisation. Les différentes cartes de permis miniers ont été réalisées et validées par les parties prenantes. 1 carte globale qui regroupe les 4 types de permis et 4 cartes par type de permis (prospection, recherche, semi-industrielle et industrielle)
Produit 1.18. Le mode de résolution des conflits d'affectation et d'usage fonciers est établi	
Indicateur : Superficies sujettes à des conflits de superposition identifiées	
L'identification des superpositions d'utilisation et l'analyse des conflits nationaux d'affectation de terres par typologie ont été réalisées et le rapport est disponible.	L'identification des superpositions d'utilisation et l'analyse des conflits nationaux d'affectation de terres par typologie ont été réalisées et le rapport est disponible.
Indicateur : Existence d'un mécanisme de recours et de résolution des conflits fonciers	
L'analyse préalable des mécanismes légaux de recours et de résolution concertée des conflits de superposition a été achevée et le rapport d'analyse est disponible. Une proposition de mécanisme de résolution concertée des conflits fonciers et de superposition d'usages est faite et le livrable correspondant est disponible.	L'analyse préalable des mécanismes légaux de recours et de résolution concertée des conflits de superposition a été achevée et le rapport d'analyse est disponible. Une proposition de mécanisme de résolution concertée des conflits fonciers et de superposition d'usages est faite et le livrable correspondant est disponible.
Indicateur : Les procédures relatives aux règles d'affectation des terres et de résolution des conflits d'usage des terres sont élaborées et validées et couvrent l'ensemble des types de superposition potentiels	
ND	ND
Indicateur : Nombre de cadres pilotes de concertation du secteur privé, de la société civile et des ministères clés pour résoudre les conflits identifiés	
La résolution d'un conflit foncier dans le district de Kimba a été pré-identifiée comme cas d'étude. Des premiers échanges ont déjà eu lieu au niveau local.	La résolution d'un conflit foncier dans le district de Kimba a été pré-identifiée comme cas d'étude. Des premiers échanges ont déjà eu lieu au niveau local.
Produit 1.19 Un diagnostic territorial est produit et des recommandations d'ajustement des politiques sectorielles validées sur base de projections spatiales des stratégies sectorielles existantes et définies par les ministères clés de l'aménagement du territoire (agriculture, énergie, forêts, hydrocarbures, infrastructures et mines) et d'analyses prospectives	
Indicateur : Les données collectées sont analysées et le diagnostic territorial est réalisé	

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Le diagnostic territorial national a été réalisé et le rapport du diagnostic est disponible en version provisoire.	L'état de l'art pour le diagnostic territorial est réalisé et le rapport est disponible. Le diagnostic territorial national a été réalisé et le rapport du diagnostic est disponible en version provisoire.
Indicateur : Des ateliers de restitution/validation du diagnostic territorial sont organisés	
ND	ND
Indicateur : Les stratégies sectorielles existantes des ministères clés du processus d'aménagement du territoire sont spatialisées et des recommandations d'ajustement sont émises.	
La cartographie des stratégies sectorielles de développement est réalisée dans le cadre du diagnostic territorial.	La cartographie des stratégies sectorielles de développement est réalisée dans le cadre du diagnostic territorial.
Indicateur : Des modèles de simulation des dynamiques d'usage et d'occupation des sols sont développés	
Une première version du modèle de simulation a été réalisée. Ce modèle de simulation des dynamiques d'usage et d'occupation des sols en République du Congo est disponible en version provisoire.	Une première version du modèle de simulation a été réalisée. Ce modèle de simulation des dynamiques d'usage et d'occupation des sols en République du Congo est disponible en version provisoire.
Produit 1.20 Le PNAT est produit et validé par le CIADT et le CNADT	
Indicateur : Le portail web de l'Aménagement du Territoire est mis en place et actualisé	
Les discussions sont en cours avec le MATGT et les ministères sectoriels clés pour la mise en place du portail web. Les membres des cellules géomatiques des différents ministères impliqués sont désignés et un local pouvant abriter le matériel nécessaire à ce portail est identifié et mis à la disposition du PUDT par le MATGT.	Les discussions sont en cours avec le MATGT et les ministères sectoriels clés pour la mise en place du portail web. Les membres des cellules géomatiques des différents ministères impliqués sont désignés et un local pouvant abriter le matériel nécessaire à ce portail est identifié et mis à la disposition du PUDT par le MATGT.
Indicateur : L'état des lieux de l'affectation des terres actuelle et l'identification des superpositions d'affectation non compatibles sont réalisés	
L'état des lieux de l'affectation des terres actuelle et l'identification des superpositions est réalisée	L'état des lieux de l'affectation des terres actuelle et l'identification des superpositions est réalisée
Indicateur : Le PNAT est élaboré, validé et diffusé	
ND	ND
Indicateur : Un projet de SNAT, confirmant les orientations nationales, est élaboré et diffusé	
ND	ND
Produit 1.21 Le CIADT et le CNADT se concertent et prennent des décisions de haut niveau en matière de règlements de conflits d'affectations et d'orientations nationales d'aménagement du territoire alignées au PND 2022-2026. Elles sont consignées au sein d'un projet de SNAT 2025	
Indicateur : Un premier projet d'orientations nationales d'aménagement du territoire est élaboré	
ND	ND
Indicateur : Le projet d'orientations nationales d'aménagement du territoire est mis en débat	
ND	ND
Indicateur : Les orientations stratégiques du SNAT sont finalisées	
ND	ND
Sous-Résultat F- Les premiers textes d'application du Code de l'aménagement du territoire sont produits, renforçant l'ensemble des processus initiés par le PUDT	
Indicateur : Ratio du nombre de textes élaborés/finalisés et adoptés grâce à l'appui du programme	
ND	ND
Produit 1.22 Une série de textes d'application des décisions d'orientations nationales d'aménagement des terres rurales, prises en phase 1 du PUDT et mettant en œuvre le projet de SNAT 2025, sont produits	
Indicateur : Les textes d'application de l'aménagement des terres rurales à produire sont identifiés	

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
ND	ND
Indicateur : Nombre de textes d'application d'aménagement des terres rurales élaborés de manière concertée Nombre de textes ayant fait l'objet d'une présentation aux élus	
ND	ND
RESULTAT 2 : Les stratégies d'aménagement du territoire au niveau local (bassins de production et d'approvisionnement des territoires) sont élaborées et mises en œuvre pour les Départements du Pool et du Niari Sous-Résultat G - Les schémas directeur d'approvisionnement en bois-énergie pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire sont élaborés	
Indicateur : Existence (ou progrès) et implémentation pour l'adoption d'une stratégie nationale visant le développement de filières bois-énergie durables	
Une étude d'adaptation de l'approche TerriStories ⁴ pour la mise en place de plateformes locales et nationale de concertation relatives aux bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et Pointe-Noire a été réalisée.	Une étude d'adaptation de l'approche TerriStories pour la mise en place de plateformes locales et nationale de concertation relatives aux bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et Pointe-Noire a été réalisée.
Produit 2.1 Les modes de consommation de bois-énergie et les filières et bassins d'approvisionnement sont caractérisés	
Indicateur : Existence de rapports d'analyse de la consommation énergétique et des pratiques de cuisson des ménages et des usagers productifs utilisant le bois-énergie des villes de Brazzaville & Pointe-Noire disponible	
Les rapports caractérisant la consommation en énergie domestique des ménages urbains de Pointe Noire et de Brazzaville sont produits, validés et disponibles.	Les rapports caractérisant la consommation en énergie domestique des ménages urbains de Pointe Noire et de Brazzaville sont produits, validés et disponibles
Indicateur : Existence d'études de caractérisation des filières d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville & Pointe-Noire	
Le diagnostic agraire a été réalisé pour un village du bassin d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville dans la région du Pool, et un village du district de Loango pour le bassin d'approvisionnement de Pointe Noire. Finalisation du rapport d'étude sur la filière d'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Pointe Noire. Les différentes activités 2.1.2 ; 2.1.3 et 2.3.2 ont permis d'apporter des éléments de compréhension complémentaires à l'organisation des filières. Rapports d'études de caractérisation des filières bois-énergie en cours de finalisation.	Les rapports caractérisant la consommation en énergie domestique des ménages urbains des villes de Pointe Noire et de Brazzaville sont produits, validés et disponibles Finalisation du rapport d'étude sur la filière d'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Pointe Noire. Les différentes activités 2.1.2 ; 2.1.3 et 2.3.2 ont permis d'apporter des éléments de compréhension complémentaires à l'organisation des filières. Rapports d'études de caractérisation des filières bois-énergie en cours de finalisation.
Indicateur : Identifier, cartographier et caractériser les bassins d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville & Pointe-Noire	
Délimitation des bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Caractérisation de la dynamique d'évolution du couvert forestier (déforestation, dégradation, régénération) à l'échelle des bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Production des cartes d'occupation des sols des départements et des districts contribuant à l'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire.	Délimitation des bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Caractérisation de la dynamique d'évolution du couvert forestier (déforestation, dégradation, régénération) à l'échelle des bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Production des cartes d'occupation des sols des départements et des districts contribuant à l'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire.

⁴ TerriStories est une approche méthodologique de concertation participative utilisée pour faciliter le dialogue et la prise de décision collective entre différents acteurs d'un territoire (administrations, communautés locales, entreprises, ONG, etc.), notamment dans la gestion durable des ressources naturelles et l'aménagement du territoire.

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<p>Une seconde version du rapport ainsi que les cartes sont finalisées et disponibles en version provisoire.</p> <p>Rapports de synthèse sur les diagnostics agraires de territoire des bassins d’approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire et mémoire de stage finalisés en décembre 2025.</p>	<p>Une seconde version du rapport ainsi que les cartes sont finalisées et disponible en version provisoire.</p> <p>Rapports de synthèse sur les diagnostics agraires de territoire des bassins d’approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire et mémoire de stage sont finalisés en décembre 2025.</p>
<p>Indicateur : Mise à jour du bilan de l’offre et de la demande en bois-énergie à court terme dans les bassins d’approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville & Pointe-Noire</p>	
<p>Les bilans offre/demande en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire et les cartes associées ont été réalisés et sont disponibles en version provisoire.</p>	<p>Quantification de la biomasse exploitable à l’échelle des districts</p> <p>Les bilans offre/demande en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire et les cartes associées ont été réalisés et sont disponibles en version provisoire.</p>
<p>Produit 2.2. Des propositions d’alternatives durables sont formulées et développées</p>	
<p>Indicateur : Les potentialités de généralisation de l’utilisation du Gaz de pétrole liquéfié (GPL) sont caractérisées</p>	
<p>Les études ont été conduites et les rapports sont finalisés.</p> <p>Volume 1 : Etude détaillée de la filière du gaz domestique butane en République du Congo et Volume 2 : Stratégie et plan d’actions pour augmenter la part des ménages utilisant le GPL comme énergie de cuisson.</p>	<p>Les études ont été conduites et les rapports sont finalisés.</p> <p>Volume 1 : Etude détaillée de la filière du gaz domestique butane en République du Congo et Volume 2 : Stratégie et plan d’actions pour augmenter la part des ménages utilisant le GPL comme énergie de cuisson.</p>
<p>Indicateur : Les potentialités de valorisation de la biomasse urbaine et péri-urbaine sont caractérisées</p>	
<p>Les sources de biomasse potentielles comme alternative au bois-énergie ont été identifiées et certaines quantifiées dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Des possibilités de valorisation ont été proposées et les rapports sont en cours de finalisation.</p>	<p>Les sources de biomasse potentielles comme alternative au bois-énergie ont été identifiées et certaines quantifiées dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Des possibilités de valorisation ont été proposées et les rapports sont en cours de finalisation.</p>
<p>Produit 2.3. Des modèles de schémas directeurs d’approvisionnement en bois-énergie sont établis pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire pour informer les travaux d’élaboration des stratégies nationales et locales d’aménagement du territoire</p>	
<p>Indicateur : Elaborer et évaluer des solutions techniques de gestion durable et en simuler l’impact</p>	
<p>Les solutions techniques de gestion durable de la ressource bois-énergie (actions) et la stratégie collective d’engagement ont été co-onstruites dans le cadre des ateliers de concertation à l’échelle des villages et des bassins d’approvisionnement. Ces orientations doivent être validées par le GACAT et retranscrites dans les futurs Schémas Directeurs d’Approvisionnement en Bois-Energie.</p>	<p>Les solutions techniques de gestion durable de la ressource bois-énergie (actions) et la stratégie collective d’engagement ont été co-onstruites dans le cadre des ateliers de concertation à l’échelle des villages et des bassins d’approvisionnement. Ces orientations doivent être validées par le GACAT et retranscrites dans les futurs Schémas Directeurs d’Approvisionnement en Bois-Energie.</p>
<p>Indicateur : Une plateforme de concertation multi-acteurs et multisectorielle chargée de l’élaboration des Schémas Directeurs d’Approvisionnement (SDA) est mise en place et animée</p>	
<p>Mise en place d’une concertation ascendante en mobilisant l’outil de simulation TerriStories.</p> <p>Ateliers participatifs conduits dans des villages des bassins d’approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire.</p> <p>Identification des actions pour améliorer l’organisation des filières et gérer durablement la ressource en bois.</p> <p>Conduite des ateliers de concertation à l’échelle des bassins d’approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire avec les acteurs directs de la filières (producteurs, chef de terre, commerçants) et les</p>	<p>Mise en place d’une concertation ascendante en mobilisant l’outil de simulation TerriStories.</p> <p>Ateliers participatifs conduits dans des villages des bassins d’approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire.</p> <p>Identification des actions pour améliorer l’organisation des filières et gérer durablement la ressource en bois.</p> <p>Conduite des ateliers de concertation à l’échelle des bassins d’approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire avec les acteurs directs de la filières (producteurs, chef de terre, commerçants) et les</p>

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
administrations déconcentrées, décentralisées ainsi que les associations impliquées dans le secteur. Ces ateliers ont permis de travailler sur les actions issues des ateliers villageois et de définir une stratégie collective d'engagement pour orienter et organiser les futures actions opérationnelles devant être retranscrites dans les SDABE.	administrations déconcentrées, décentralisées ainsi que les associations impliquées dans le secteur. Ces ateliers ont permis de travailler sur les actions issues des ateliers villageois et de définir une stratégie collective d'engagement pour orienter et organiser les futures actions opérationnelles devant être retranscrites dans les SDABE.
Indicateur : Les SDA des villes de BZV et PNR sont rédigés et validés	
ND	ND
Indicateur : Pérennisation des acquis	
Les ateliers de concertation permettent de renforcer l'appropriation des enjeux, de la future démarche d'aménagement des bassins d'approvisionnement et des actions associées avec plusieurs acteurs (producteurs, commerçants, chefs de terre, chef de village, administrations déconcentrées et décentralisées, association, préfecture et sous-préfecture). Un atelier de restitution des résultats de la phase de diagnostic de la composante bois-énergie a été tenu le 13 novembre 2025.	Les ateliers de concertation permettent de renforcer l'appropriation des enjeux, de la future démarche d'aménagement des bassins d'approvisionnement et des actions associées avec plusieurs acteurs (producteurs, commerçants, chefs de terre, chef de village, administrations déconcentrées et décentralisées, association, préfecture et sous-préfecture). Un atelier de restitution des résultats de la phase de diagnostic de la composante bois-énergie a été tenu le 13 novembre 2025.
Sous-Résultat H - Les cartes d'utilisation et d'occupation des terres pour les départements du Pool et du Niari sont produites	
Indicateur : Surfaces (et nombre de départements) couverts par des cartes d'utilisation et d'occupation des terres à jour	
ND	ND
Produit 2.4. Production des cartes de bases pour le Pool et le Niari	
Indicateur : Les cartes de base (cartes d'utilisation et d'occupation des terres) sont produites pour le Pool et le Niari à travers une approche participative incluant l'ensemble des parties prenantes, en particulier le secteur privé.	
Les cartes d'utilisation et d'occupation des terres sont en cours de production à la suite de la collecte des données de terrain par une approche participative.	Les cartes d'utilisation et d'occupation des terres sont en cours de production à la suite de la collecte des données de terrain par une approche participative.
Indicateur : Les cartes nationales des zones HSC/HCV et des potentialités agricoles sont affinées à l'échelle départementale.	
Les cartes des probabilités de présence des HCV et des HSC, ainsi que celles des indicateurs qui ont permis de les déduire ont été produites. Les HVC/HSC ont été catégorisés. Une base de données nationale des HVC/HSC a été élaborée et le rapport de cette base de données est disponible.	Les cartes des probabilités de présences des HCV et des HSC, ainsi que celles des indicateurs qui ont permis de les déduire ont été produites. Les HVC/HSC ont été catégorisés. Une base de données nationale des HVC/HSC a été élaborée et le rapport de cette base de données est disponible.
Sous-Résultat I - Des plans d'aménagement du territoire locaux pilotes sont développés et alignés à une méthodologie de développement des schémas et plans départementaux d'aménagement du territoire	
Indicateur : Nombre de départements du pays ayant connaissance de la méthodologie harmonisée pour l'élaboration des SDAT	
ND	ND
Produit 2.5. Le processus d'élaboration des SDAT et des PDAT est défini	
Indicateur : Une méthodologie d'élaboration des SDAT est validée et contextualisée aux deux départements pilotes.	
Une méthodologie de diagnostic territorial à l'échelle départemental a été réalisée et le livrable est en cours d'élaboration.	Une méthodologie de diagnostic territorial à l'échelle départemental a été réalisée et le livrable est en cours d'élaboration.
Indicateur : Nombre d'acteurs clés au niveau des deux départements renforcés dans leur capacités à mettre en œuvre les SDAT	

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
ND	ND
Produit 2.6. Les parties prenantes, au niveau des deux départements pilotes, disposent de moyens humains, matériels et les compétences pour élaborer, suivre et mettre en œuvre les SDAT pilotes	
Indicateur : Nombre de collectivités locales et services de l'administration décentralisée renforcés dans leur capacités humaines, matérielles et techniques	
La mise en place des Comités départementaux de l'aménagement du territoire est en cours. Les arrêtés préfectoraux sont en cours de publication. Les activités de renforcement des capacités administrations décentralisées déjà identifiées dans le Plan de renforcement élaboré seront dispensées à travers ces comités.	La mise en place des Comités départementaux de l'aménagement du territoire est en cours. Les arrêtés préfectoraux sont en cours de publication. Les activités de renforcement des capacités administrations décentralisées déjà identifiées dans le Plan de renforcement élaboré seront dispensées à travers ces comités.
Indicateur : Chaque département est doté de compétences et moyens nécessaires à la production, au stockage et la diffusion des cartes nécessaires pour le processus d'aménagement du territoire départemental. Chaque DDATIER pilote dispose d'une cellule géomatique opérationnelle tant d'un point de vue des ressources humaines que matérielles.	
ND	ND
Produit 2.7. Les parties prenantes à l'aménagement des territoires sont accompagnées dans l'élaboration des Schémas et des Plans départementaux d'aménagement du territoire pour les départements du Pool et du Niari	
Indicateur : Deux SDAT sont élaborés et validés pour le Pool et le Niari	
La collecte des données de terrain pour le diagnostic territorial du département du Pool est finalisée et le rapport est en cours de finalisation. La collecte des données de terrain pour le diagnostic territorial du département du Niari a démarré et se poursuit sur le terrain.	La collecte des données de terrain pour le diagnostic territorial du département du Pool est finalisée et le rapport est en cours de finalisation. La collecte des données de terrain pour le diagnostic territorial du département du Niari a démarré et se poursuit sur le terrain.
Indicateur : Deux PDAT sont élaborés et validés pour le Pool et le Niari	
ND	ND

3. Défis de mise en œuvre

3.1 Défis liés au contexte du pays

La mise en œuvre du PUDT s'inscrit dans un contexte national caractérisé par plusieurs contraintes structurelles qui influencent le rythme et la portée des activités du programme.

Premièrement, la complexité institutionnelle et la forte transversalité de l'aménagement du territoire constituent un défi majeur : Le processus mobilise simultanément plusieurs ministères sectoriels (aménagement du territoire, agriculture, forêts, environnement), chacun disposant de mandats, de priorités et de cadres réglementaires spécifiques. Malgré les avancées notables enregistrées en matière de concertation (mise en place du GACAT, fonctionnement du CIADT et du CNADT), la coordination intersectorielle demeure exigeante et requiert un effort constant de concertation et d'alignement politique et technique.

Deuxièmement, le contexte foncier et juridique demeure marqué par une pluralité de régimes et de pratiques (droit moderne, droit coutumier, usages locaux), générant des risques de conflits d'affectation et d'usage des terres. Les études menées ont permis d'objectiver ces conflits, mais leur résolution effective dépend de mécanismes de gouvernance foncière encore en cours de structuration et d'une appropriation progressive par les acteurs locaux et nationaux.

Enfin, les enjeux socio-économiques et environnementaux liés aux réformes structurelles (régime de partage de production forestière, protection des tourbières, agriculture zéro-déforestation) impliquent des arbitrages sensibles. Ces réformes touchent directement les moyens de subsistance des populations, les intérêts du secteur privé et les équilibres territoriaux, ce qui nécessite des processus de concertation approfondis et parfois chronophages

Le PUDT doit transformer les idées autour de ce que peut être une politique d'aménagement du territoire. Actuellement, prédomine une conception de l'aménagement du territoire peu intégrative et peu inclusive, en appui aux politiques sectorielles, par nature souvent axées sur la seule production, dans des objectifs presque exclusifs de croissance économique. Le projet doit parvenir à dépasser la seule fonction de résolution des conflits qui pourrait être attachée à l'aménagement du territoire, pour travailler à une intégration spatiale répondant à la recherche de durabilité que posent les objectifs de développement durable. Cette approche doit permettre de mieux encadrer l'initiative privée afin que les objectifs sociaux et environnementaux ne soient pas oubliés.

Le projet doit aussi faire face à l'absence de dynamiques réelles de décentralisation et de développement local. L'aménagement du territoire manque de relais dans les territoires et le projet doit proposer des mécanismes novateurs et pragmatiques pour pallier à cette situation.

L'aménagement du territoire demande de l'investissement et du temps. Les politiques publiques sont souvent soumises à l'impératif de l'efficacité immédiate à la fois de la part du gouvernement, mais aussi des bailleurs. Elles privilégient parfois des solutions « simples » à des situations complexes, parfois insuffisantes pour gérer des injonctions contradictoires, par exemple entre le besoin d'exploitation de ressources non renouvelables et la préservation de la biodiversité.

3.2 Défis inhérents au projet

Au-delà du contexte national, la mise en œuvre du PUDT fait face à des défis directement liés à la nature et à l'architecture du programme.

Le premier défi réside dans l'ampleur technique et la forte interdépendance des activités. Le PUDT repose sur un chemin critique exigeant, dans lequel plusieurs livrables structurants (SNAT, PNAT, cadres juridiques, bases de données géospatiales, dispositifs de concertation) sont étroitement liés. Tout décalage dans la production ou la validation d'un livrable clé peut avoir des effets en cascade sur l'ensemble du calendrier du programme.

Le deuxième défi concerne le temps nécessaire à l'appropriation institutionnelle et politique des résultats. Les outils produits par le programme (études, cartes, scénarios, recommandations) visent à éclairer la décision publique à long terme. Leur intégration effective dans les politiques sectorielles et les pratiques administratives suppose des délais parfois supérieurs aux échéances opérationnelles du projet.

Un troisième défi porte sur la territorialisation progressive des actions. Si les avancées au niveau national sont significatives, la déclinaison départementale (SDAT, PDAT, cadres locaux de concertation) requiert des capacités humaines, logistiques et financières renforcées au

niveau déconcentré, dans un contexte où les administrations locales disposent de moyens limités.

Enfin, la gestion opérationnelle du programme demeure exigeante, notamment en matière de passation des marchés, de mobilisation coordonnée des partenaires techniques internationaux et de suivi-évaluation d'un portefeuille d'activités particulièrement dense. Cette complexité impose une planification rigoureuse et une forte réactivité de l'Unité de coordination du programme. La mise en œuvre des mesures de simplification validées en août 2025 permet progressivement de transférer davantage de responsabilités aux Unités de Gestion du Programme (UGP) ministérielles.

3.3 Commentaires

L'année 2025 a été marquée par une réforme profonde de la gouvernance opérationnelle des programmes PUDT et KOPEKOBA, visant à corriger les lenteurs administratives constatées depuis le lancement. Mise en œuvre à partir d'août 2025, ces nouveaux arrangements institutionnels reposent sur un principe de décentralisation des responsabilités vers les maîtrises d'ouvrage sectorielles :

- Autonomie des Unités de Gestion (UGP) : afin de supprimer les goulots d'étranglement au niveau de l'Unité de Coordination (UCP), les ministères sectoriels (MAEP, MEF et MEDDBC) gèrent désormais directement les marchés publics ne concernant que leur périmètre avec l'appui du nouveau Spécialiste en passation des marchés des deux programmes.
- Responsabilisation technique et financière : chaque UGP est devenue responsable du contrôle technique des livrables et du visa des demandes de paiement pour les contrats la concernant. Cette mesure permet d'assurer une meilleure cohérence entre l'avancement réel des activités de terrain et les décaissements financiers.
- Fluidification des échanges avec l'AFD : les ministères peuvent désormais s'adresser directement à l'AFD pour les demandes d'avis de non-objection (ANO), autrefois concentrées au niveau de l'UCP qui joue désormais un rôle de supervision globale, de reporting consolidé et de coordination interministérielle.
- Renforcement du suivi budgétaire : les responsables administratifs et financiers (RAF) des UGP réalisent désormais les enregistrements comptables et le pilotage de leur propre trésorerie, sous la supervision du RAF de l'UCP.

Bien que l'AFD soit considérée comme une agence d'exécution au sens du CAFI, il est important de noter que les modalités d'intervention de l'AFD peuvent différer de celles d'autres agences. En effet, l'AFD privilégie un modèle où la responsabilité de l'opérationnalisation des projets repose avant tout sur les autorités nationales qui assument la maîtrise d'ouvrage (MOA). Ce choix repose sur la reconnaissance de la capacité des autorités locales à mener leurs propres projets de développement. En favorisant cette approche, l'AFD entend non seulement renforcer les capacités locales, mais aussi encourager la responsabilisation des acteurs nationaux vis-à-vis des engagements pris au niveau international. Ce modèle permet aux pays bénéficiaires de garder le contrôle de leur développement en alignant les projets avec leurs priorités nationales, tout en favorisant la durabilité grâce au renforcement des compétences locales. Il est particulièrement pertinent dans le cadre du PUDT qui vient appuyer la réalisation des engagements du gouvernement congolais vis-à-vis de CAFI, tels qu'établis dans la lettre d'intention. Dans ce schéma, l'AFD

joue un rôle de soutien, fournissant des ressources techniques, financières et stratégiques pour aider les autorités nationales à atteindre leurs objectifs. Cependant, ce montage présente également des difficultés. En particulier, il peut allonger les délais de mise en œuvre, car les autorités nationales manquent parfois de capacités techniques ou organisationnelles suffisantes. Enfin, ce modèle repose sur l'engagement et la compétence des autorités nationales, c'est-à-dire aussi sur les ressources et la volonté politique qu'elles allouent à chaque projet.

Au regard de cette particularité, la mise en œuvre du programme nécessite un soutien constant auprès des MOA, ainsi qu'une gestion souple et collaborative pour surmonter les défis liés à la mise en œuvre. Le plan d'accélération adopté en 2025 comprenait ainsi des mesures pour renforcer ce type d'appui, en particulier via le recrutement d'une équipe d'assistance technique renouvelée et aux missions redéfinies pour mieux répondre aux besoins du PUDT. La nouvelle équipe entrera en fonction en 2026.

4. Evaluation de la performance du programme

4.1 Evaluation de la performance du programme sur la base des indicateurs du cadre logique⁵

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires	
Produit 1.0. Identification des rôles, responsabilités, capacités et besoins en renforcement des institutions en charge de l'aménagement du territoire et recommandations	Les rôles et responsabilité des différents acteurs du processus d'aménagement du territoire sont identifiés.	Les acteurs clés nationaux de l'AT sont en mesure de concourir aux prises de décisions stratégiques	N/A	Présentation des synthèses et recommandations du livrable au GACAT	Il n'existe pas de revue ni d'analyse	L'identification des rôles et responsabilités des différents acteurs est réalisé à 95% - Livrable disponible, en attente de validation	N/A	L'identification des rôles et responsabilités des différents acteurs est réalisée	100%		
	Les plans de renforcement de capacités des différents acteurs clés sont produits.		N/A	Finalisation du plan de renforcement de capacités	Les acteurs clés ne sont pas formés aux principes de l'AT	Plan de renforcement de capacités en cours de validation	Plan de renforcement de capacités finalisé	Plan de renforcement de capacités finalisé	100%		
Produit 1.1. Mise en place du dispositif de concertation et de décision au niveau national, des orientations de l'aménagement du territoire	Nombre de réunions du CNADT /CIADT	Le CNADT et le CIADT se réunissent régulièrement et prennent les décisions politiques majeures sur l'AT	N/A	N/A	Les décrets 2017-226 et 2017-227 fixent la composition, l'organisation et le fonctionnement du CNADT et de la CIADT mais ces derniers ne sont pas opérationnels	N/A	2 réunions techniques et une mission conjointe de terrain ont été tenues dans le cadre du mécanisme de résolution des conflits fonciers avec le Secrétariat permanent technique du CIADT/CNADT.	2 réunions techniques et une mission conjointe de terrain ont été tenues dans le cadre du mécanisme de résolution des conflits fonciers avec le Secrétariat permanent technique du CIADT/CNADT.	10%	Nouvelle feuille de route finalisée au S1 2025 et planning des sessions du GACAT finalisé au S2 2025. Cela va déclencher l'organisation des sessions du GACAT (prévues en 2026) et nourrir l'appui au CIADT. Le CNADT est un organe hautement politique placé au niveau de la présidence de la République responsable de sa convocation	
	Le secrétariat permanent du CNADT est opérationnel			N/A		Le Secrétariat technique du CIADT a été mis en place en juillet 2023 ainsi que tous les organes du CIADT. Aucun d'appui du PUDT n'a été apporté pour l'instant au CIADT.					
	Un texte officialise la création du Groupe d'animation et de concertation sur l'AT (GACAT)	Un texte officialise la création du GACAT	N/A	N/A		La concertation entre parties prenantes sur l'AT est inexistante (début 2021)	Décret de création du GACAT signé	N/A	Décret de création du GACAT signé : Décret n°2024-15 du 17 janvier 2024 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du groupe d'animation et de concertation sur l'aménagement du territoire en sigle GACAT	100%	
	Nombre de réunions du Groupe d'animation et de concertation sur l'AT avec présence d'une diversité de parties prenantes (Ministères, société civile et secteur privé)	3 ou 4 réunions par an du GACAT	N/A	1 session par trimestre			Réalisé à 10% : réunions de lancement – en attente feuille de route	Pas de réunion du GACAT en 2025 Une nouvelle feuille de route a été élaborée au S1 2025: cf. livrable L111 « feuille de route du GACAT ».	A ce jour, deux réunions ont eu lieu. La réunion d'installation et la réunion inaugurale. Une nouvelle feuille de route a été finalisée.	20%	Un nouveau secrétariat permanent du GACAT a été mis en place suite à la révocation de l'ancien.
	Nombre de notes sur le processus technique, juridique et politique de l'AT au travers d'analyses et de recommandations produites par le GACAT		N/A	N/A			N/A		Le secrétariat du GACAT a rédigé en 2024 deux notes de synthèse et de recommandations sur les livrables provisoires du CIRAD (Notes disponibles)		

⁵ https://drive.google.com/drive/folders/1HGN8bux5UZqhi3X_WI088bKpQH08nqBr

⁶ Indiquer une valeur entre 0% et 100% (0% si les activités contribuant à l'atteinte du résultat en question n'ont pas commencé et 100% si les activités ont été réalisées et le résultat atteint).

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
Produit 1.2. La méthodologie CLIP nationale adaptée au processus d'aménagement du territoire est développée et les parties prenantes du PUDT formées à ses principes	La méthodologie CLIP nationale est validée par l'ensemble des parties prenantes	Une procédure CLIP est établie dans un processus de co-construction, et mise en œuvre grâce à un renforcement de capacités des parties prenantes	N/A	Finalisation du guide ; Toutes les parties prenantes impliquées dans le CLIP sont outillées sur la méthodologie du CLIP.	Pluralité de procédures CLIP ; Décret de 2019 imprécis ; Rôle de la commission consultative mal défini.	Proposition de directives CLIP nationale en attente de validation	Validation en juin 2025 des directives nationales CLIP avec la Direction générale pour la promotion des peuples Autochtones (DGPPA) rattachée au Ministère de la justice et les autres partenaires concernés	Directives CLIP nationale validées au mois de juin et disponibles. 11 séances de formation (1 nationale, 10 départementales), 214 hommes, 50 femmes, 11 PA	100%	En attente de la promulgation du décret sur les directives CLIP nationale. Plaidoyer au niveau national et faire le suivi auprès de la DGPPA
	Nombre de formations (nationales et départementales) conduites par le programme et nombre de bénéficiaires désagrégés par groupe et par genre			Organisation d'une session de formation des partenaires techniques, ainsi que le personnel du programme.	Concept et méthodologie du CLIP pas toujours maîtrisés.	N/A	N/A			
	Surface des zones pilotes (géo-référencées) couvertes par le CLIP			N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%
Produit 1.3. Les parties prenantes disposent des capacités nécessaires pour encadrer le processus d'aménagement du territoire au national et sont opérationnelles	Nombre de formations réalisées pour le renforcement de capacités des parties prenantes nationales institutionnelles	Les acteurs institutionnels de l'AT ont bénéficié d'un renforcement de capacités	N/A	Finalisation du plan de renforcement des capacités par typologie de parties prenantes au niveau du MATGT, MAEP, MEF, MEDDBC ; 8 sessions de formation sont organisées à l'endroit des Membres du GACAT		Plan de renforcement non validé 1 Formation sur les concepts AT et SIG réalisée auprès du GACAT et principaux ministères associés	2 formations réalisées : - 1 formation sur le foncier en juillet 2025 - 1 formation sur la prospective territoriale en septembre 2025	10 formations réalisées : - 1 formation des formateurs sur le développement organisationnel à Kinkala ; - 1 formation sur Loi 43/2014 du 10 octobre 2014 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire LOADT au MATGT ; - 1 formation diagnostic territorial ; - 1 formation sur les fondamentaux de l'AT ; - 1 formation sur la LOADT ; - 3 formations HVS/HSC ; - 1 formation sur le foncier ; - 1 formation sur la prospective territoriale.	95%	Formation continue en 2026 dont 5 sessions sur les outils cartographiques au premier semestre. Le SP GACAT recruté en 2025 assurera tout au long de la durée du PUDT, cet appui et fera le lien entre l'UCP et les UGP du PUDT d'une part, entre le CIADT et le CNADT d'autre part. Les PV de réunion de ces organes permettront de documenter l'atteinte des Jalons 1.1, 1.7 et 1.9.
Produit 1.4. Les zones à Haute Valeur de Conservation (HVC) et Haut Stock de Carbone (HSC) sont identifiées à l'échelle nationale pour leur prise en compte dans l'aménagement du territoire	Une base de données des HVC/HSC nationales et des données sous-jacentes existe	Base de données structurée et archivées des HVC/HSC nationales et des données sous-jacentes	N/A	Proposition d'une méthodologie nationale d'identification des HVC/HSC	Les HVC des UFA certifiées FSC et d'autres données d'ONG ou centres de recherche existent mais ne sont pas harmonisées et rassemblées Source : rapport HVC (CIB, IFO) ; publication ABCG	Constitution de la base de données en cours	Une base de données nationale pour l'identification de zones HVC/HSC a été produite et est disponible.	La base de données nationale pour l'identification de zones HVC/HSC est à été produite et est disponible en version provisoire.	80%	La base de données sera enrichie après la collecte de données sur le terrain.
	Un jeu de cartes des zones HVC/HSC, identifiées au niveau national au cours d'un processus participatif regroupant l'ensemble des parties prenantes (administrations, secteur privé, OSC, ONG, etc.), est disponible à l'échelle nationale	Cartes des HVC/HSC à l'échelle nationale actualisées	N/A	Collecte de données complémentaires sur le terrain. Contrat passé avec UMNG pour la collecte des données et la réalisation de la cartographie		Cartographie préliminaire en cours	La cartographie préliminaire de zones HVC/HSC a été réalisée, elles doivent être consolidées par des données collectées sur le terrain. Ces résultats constituent environ 70% du travail pour obtenir des cartes consolidées. Les zones de collecte des données pour consolider les cartes ont été sélectionnées dans les territoires pilotes du KOPEKOB. Les cartes potentielles ont été présentées aux administrations décentralisées de ces	La cartographie préliminaire de zones HVC/HSC ont été réalisées, elles doivent être consolidées par des données collectées sur le terrain. Les zones de collecte des données pour consolider les cartes ont été sélectionnées dans les districts prioritaires du KOPEKOB. Les cartes potentielles ont été présentées aux administrations décentralisées de ces districts afin de recueillir des informations pour les améliorer et d'échanger sur les collectes de données envisagées dans le district.	70%	La phase de collecte de données sur le terrain devrait démarrer au 1 ^{er} trimestre 2026.

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
							districts afin de recueillir des informations pour les améliorer et d'échanger sur les collectes de données envisagées dans le district.			
	Un document stratégique des modalités de gestion et suivi des zones HCV/HCS au niveau national est établi)	Document stratégique de gestion des HCV/HCS à l'échelle nationale validé en atelier national	N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%	
	Des modalités de gestion des HVC/HSC sont définies conformément aux menaces qui pèsent sur les HVC/HSC	Des guides opérationnels de gestion des HVC et HSC ont été élaborés selon un processus de concertation	N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%	
	Des modalités de suivi des HVC/HSC sont définies et permettent d'adopter des mesures correctives en cas de pertes de valeurs	Des grilles de contrôle de suivi des HVC et HSC ont été élaborées selon un processus de concertation (avec des proxies)	N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%	
Produit 1.5. Une analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux induits par le nouveau régime de partage de production est produite et vulgarisée. Les parties prenantes de la filière forêt-bois sont accompagnées dans la compréhension de la mise en œuvre de ce régime	Les groupes de concertation ont examiné les différents scénarii de partage de production proposés dans l'étude initiale et produit leurs recommandations à l'aune de l'étude des impacts environnementaux et sociaux produits par le PUDT.	Les groupes de concertation sont parvenus à un consensus sur les modalités de mise en application du régime et la loi publiée au Journal officiel est compatible avec le maintien d'un secteur forestier industriel responsable en République du Congo	N/A	Elaboration du rapport d'analyse et vulgarisation des impacts économiques, environnementaux et sociaux Les discussions démarreront par l'organisation d'ateliers d'information et la réalisation d'enquêtes de terrain auprès des sociétés forestières, en vue de collecter les informations nécessaires à la proposition du modèle de société qui sera chargée de gérer la part de l'État.	Une étude proposant différents scénarii pour la mise en place du régime de partage de production a été produite en 2021 et présentée aux parties prenantes en janvier 2022,	N/A	Plusieurs éléments techniques ont été produits pour éclairer la prise de décision quant au choix des modalités du partage de production : une étude des impacts socio-économiques, une mise à jour des préoccupations des acteurs de la filière forêt-bois, l'estimation de la plus-value de la réforme pour l'Etat, une analyse juridique comparant les options de statut pour la société nationale forestière avec recommandations.	Les éléments techniques suivants ont été produits pour éclairer la prise de décision quant au choix des modalités du régime de partage de production (PdP) : une étude des impacts socio-économiques, une mise à jour des préoccupations des acteurs de la filière forêt-bois, l'estimation de la plus-value de la réforme pour l'Etat et une analyse juridique comparant les options de statut pour la société nationale forestière avec recommandations du bureau d'études en charge d'appuyer le ministère de l'économie forestière.	15%	Conformément au planning d'exécution revue par le Bureau d'études en charge d'appui au MEF, il est prévu que l'étude incluant 12 livrables pour l'opérationnalisation de la société nationale forestière et la mise en place du régime de partage de production finisse en août 2026.
	Des missions d'accompagnement sont conduites auprès des parties prenantes de la Filière forêt-bois pour la mise en œuvre du régime de partage de production	Les parties prenantes se sont appropriées les modalités de mise en œuvre du régime de partage	N/A	N/A	-	N/A	Le régime de partage de production tel que présenté dans la loi a été discuté avec des acteurs du secteur privé et de la société civile afin d'identifier des modalités d'un partage de production bénéfique pour tous les acteurs.	Une note de cadrage élaborée en juin 2025 a permis de définir le statut et les modalités de fonctionnement de la société chargée de gérer la part de l'État issue du partage de la production de grumes. Parallèlement, une campagne de communication et une étude des impacts socio-économiques ont été menées auprès des acteurs du secteur privé et de la société civile, permettant d'actualiser leurs préoccupations et de formuler des recommandations pour un régime de partage de production (PdP) équilibré et bénéfique pour toutes les parties prenantes.	10%	La communication avec les acteurs se poursuit en fonction des avancées dans la définition plus précise du PdP.
Produit 1.6. Le cadre de la gestion durable des forêts est consolidé	Les textes d'application et le cadre normatif de la Loi 33-2020 ont été élaborés selon un processus de concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes	100% des textes d'application et cadres normatifs listés dans la feuille de route de l'étude juridique préparatoire ont été publiés	N/A	Organisation d'un atelier regroupant tous les partenaires impliqués pour la répartition des textes d'application à produire par le PUDT. Nécessité de connaître le statut de la société forestière définie et que les outils de son opérationnalisation soient en partie établis pour	Étude juridique préparatoire listant les textes d'application et cadres normatifs à élaborer	Répartition des textes à produire auprès du CIFOR, en lien avec le GTMA	En complémentarité avec d'autres programmes d'appui au gouvernement congolais, l'élaboration de 14 textes d'application a été confiée au PUDT. Une première version de 4 de ces textes a été établie .	Un projet de texte est en cours de traitement. Il s'agit de l'arrêté fixant les modalités d'attribution des permis spéciaux. Des rencontres sont organisées avec les agents du MEF dans le but de recueillir les éléments techniques nécessaires à sa finalisation.	25%	Une concertation entre programmes et bailleurs partenaires du MEF a permis de traiter les chevauchements observés dans la production de textes d'application. Sur la base du travail du bureau d'études pour l'opérationnalisation de la société forestière, les textes

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
				préciser les besoins en termes de contenu. Les quatre projets de textes portant sur le Code forestier seront finalisés. Les représentants des parlementaires sont pris en compte dans le groupe de travail spécifique au suivi des travaux de Ginger Sofreco mis en place par le MEF et participent aux missions de sensibilisation à l'intérieur du pays.				Plusieurs réunions ont eu lieu pour répartir les différents textes à produire par les partenaires techniques d'appuis.		d'application nécessaires à la mise en place et mise en œuvre du régime de partage de production sont progressivement identifiés.
	Un cadre légal et réglementaire des HVC/HSC existe et circonscrit leurs possibilités de conversion	- Une loi spécifique pour les HVC/HSC - Maximum 4 à 6 textes d'application	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A	0%	
	La politique nationale de gestion durable des forêts est reformulée selon un processus de concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes	Un document de politique nationale trans-sectorielle de gestion durable des forêts	N/A	N/A	Des politiques sectorielles relativement indépendantes les unes des autres	N/A	N/A	N/A	0%	
Produit 1.7. Des recommandations sur l'implantation et la gestion de plantations forestières industrielles, actuelles et futures, sont formulées, prenant en compte les résultats d'une étude de leurs impacts environnementaux et sociaux	Une étude prospective sur les projets de plantations agroforestières et leurs itinéraires techniques permet de légitimer leur bien-fondé dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, la réduction de la pauvreté et le maintien (ou l'enrichissement) de la biodiversité	Les itinéraires techniques d'implantation et de gestion des plantations agroforestières industrielles permettent de lutter contre le changement climatique et sont socialement bénéfiques pour les populations rurales	N/A	Le rapport sur la veille documentaire est produit	Plusieurs projets de développement agroforestiers sont à l'étude ou en démarrage sans réelles données sur leurs potentiels de séquestration versus un scénario <i>business as usual</i>	N/A	L'étude stratégique et prospective participative sur le développement des plantations agroforestières et forestières en République du Congo a été réalisée, le rapport de cette étude a été validé en décembre 2025 et est disponible	Des scénarios prospectifs pour le développement des plantations agroforestières et forestières industrielles à l'horizon 2030-2050 sont proposés et des recommandations pour les acteurs publics, privés et de la société civile pour soutenir le développement durable des plantations sont formulées. L'étude stratégique et prospective participative sur le développement des plantations agroforestières et forestières en République du Congo est achevée et le rapport d'étude est disponible.	100%	
Produit 1.8. Le DFP est identifié et classé, via une approche HVC/HVC/CLIP et classé selon la procédure en vigueur	La procédure de classement au DFP des UFA et Aires protégées est validée et inclut les plantations	Procédure validée et mise en œuvre	N/A	N/A	Il n'existe pas de stratégie de la filière sur le classement des UFA et AP au DFP (2021)	N/A	Une note de positionnement du Gouvernement congolais sur le classement du domaine forestier permanent incluant les HVC/HSC/CLIP est en cours d'élaboration par le groupe de travail du MEF.	Une note de positionnement du Gouvernement Congolais sur le classement du domaine forestier permanent incluant les HVC/HSC/CLIP est en cours d'élaboration par le groupe de travail du MEF.	0%	Le bureau d'étude en charge de cette thématique a été recruté et suit son calendrier d'exécution.
	La commission interministérielle de classement du DFT est créée	Un décret définissant les membres et attributions de la commission interministérielle existe.	N/A	N/A	La commission de classement interministérielle n'existe pas (2021)	N/A	N/A	-	0%	
	Nombre d'UFA et AP classées au DFP par décret/Nb d'UFA et AP existantes	Les UFA et AP sont classées au DFP	N/A	N/A	Aucune UFA et 2 Aires Protégées sont classées au DFP (2021)	N/A	N/A	-	0%	
Produit 1.9. Les zones de tourbières sont cartographiées et délimitées	L'ensemble des données scientifiques est centralisé au sein d'une base de données.	Rapport scientifique sur l'état de connaissance des tourbières disponible	N/A	Le rapport de veille sur la caractérisation des tourbières est finalisé ;	Données dispersées et non consensuelles	N/A	La revue des données scientifiques disponibles sur la cartographie des tourbières en zone tropicale et dans le monde a démarré.	Une revue bibliographique est faite sur la typologie, fonctionnement, menaces et gestion durable des tourbières au Congo La revue des données scientifiques disponibles sur la cartographie des tourbières en zone tropicale et dans le monde a démarré Un état des lieux au niveau social, économique et de leurs interactions dans	100%	Le Processus de contractualisation avec l'Université Marien Ngouabi est en cours

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
								les zones de tourbières en République du Congo est fait et le rapport est disponible.		
	Une carte de zonage précise des tourbières est disponible.	Carte des tourbières du Congo disponible et publiée	N/A	N/A	Absence de carte délimitant précisément les tourbières	N/A	La revue des données scientifiques disponibles sur la cartographie des tourbières en zone tropicale et dans le monde est achevée et le rapport est en cours de production. Les Termes de références de missions de terrain pour la collecte des données scientifiques existantes sur les méthodes de cartographie des tourbières sont élaborés et disponibles.	La revue des données scientifiques disponibles sur la cartographie des tourbières en zone tropicale et dans le monde est achevée et le rapport est en cours de production. Les TdR de la mission de terrain pour la collecte des données scientifiques sur les méthodes de cartographie des tourbières sont élaborés.	10%	
	Une modélisation des impacts des activités humaines sur le fonctionnement des tourbières est disponible	Rapport de modélisation des impacts disponible	N/A	N/A	Méconnaissance de l'impact des activités humaines dans le temps.	N/A	N/A	-	0%	
	Nombre de rapports annuels de suivi des tourbières	Le MEDDBC publie régulièrement en ligne un rapport de suivi des tourbières	N/A	N/A	Rapports trimestriels	N/A	N/A	-	0%	
Produit 1.10. Les utilisations actuelles des tourbières sont caractérisées	Un rapport d'étude socio-économique sur la zone tourbière est disponible et fait l'objet de consultations auprès des populations locales	RESE disponible	N/A	La consultation des parties prenantes concernées par la gestion durable et la protection des zones de tourbières est réalisée suivi de la collecte des données socio-économique ; Le rapport d'analyse, ainsi que l'étude sur les activités extractives et les mesures de régulation seront finalisés et présentés au groupe de travail	Manque de données socio-économiques sur la zone de tourbières (2021)	Etude socio-économique initiée au 4ème trimestre 2024	L'étude socio-économique sur les zones de tourbière est achevée et le rapport est en cours de validation par le groupe de travail du Ministère de l'environnement.	A ce jour, la collecte de données est finalisée. Le traitement et l'analyse de ces données ainsi que la production du rapport de collecte de données sont achevés et le rapport est disponible en version provisoire.	100%	
Produit 1.11. Un statut juridique et des modalités pour la protection et la gestion durable des tourbières sont proposés	Un statut juridique particulier assigné aux zones de tourbières est validé, incluant des modalités pour leur protection et/ou leur gestion durable	Statut juridique validé	N/A	N/A	Il n'existe pas de statut juridique spécifique à la zone de tourbières	N/A	Une feuille de route pour la mise en œuvre du statut juridique des tourbières en République du Congo est élaborée et validée en décembre 2025 par le groupe de travail du MEDDBC. Cette feuille de route identifie les activités nécessaires à l'atteinte du jalon 1.3 de la Loi.	Une feuille de route pour la mise en œuvre du statut juridique des tourbières en République du Congo a été validée en décembre 2025 par le groupe de travail du MEDDBC.	5%	
	Nombre d'ha de tourbières (surface) et pourcentage bénéficiant d'une protection réglementaire	100% du zonage de tourbière est surveillé et des alertes de déforestation sont produites annuellement	N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%	
Produit 1.12. Les zones à haut potentiel agricole zéro-déforestation sont identifiées	Nombre de cartes thématiques (version imprimée et shapefiles) et les rapports ou notices associées (et remis officiellement lors	Cartes disponibles (physique et polygones)	N/A	Réalisation des enquêtes de terrain pour la cartographie des potentiel pédoclimatique et production des cartes de sols et présentation des	Pas de cartes des potentialités mis à part quelques études sur le	Enquêtes agricoles réalisées	9 cartes pédologiques remises dont 7 pour les cultures identifiées par le MAEP et 2	9 cartes pédologiques remises dont 7 pour les cultures identifiées par le MAEP et 2 supplémentaires (une carte par type de culture et deux cartes supplémentaires	70%	Plusieurs cartes sont finalisées depuis le début du projet : - Cartes pédologique révisées

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
par commodités à l'échelle nationale	d'ateliers nationaux). Ces thèmes sont : Potentialités pédoclimatiques ; Systèmes de production et de transformation actuels ; Dynamique d'utilisation des terres à vocation agricole ; Systèmes de culture proposés en zone de savane et forestière			premières cartes pédologiques à l'ensemble des parties prenantes ; Le rapport d'étude incluant un recensement spatialisé et une analyse FFOM des principaux systèmes de production en agriculture familiale est produit. Le rapport d'étude sur l'exploitation entrepreneuriale au Congo est produit. L'étude portant sur la dynamique de la conversion agricole des terres forestières est produit et une restitution au groupe du travail est organisé. ; Démarrage de l'établissement des principes et critères de durabilité et de mise en place d'une stratégie nationale de production sur les filières ; Les systèmes de cultures les plus performants sont appuyés par le partenaire CIRAD ; Initiation des échanges entre partenaires concernés sur le zonage HSC/HVC, par rapport au potentiel pédoclimatique identifiés.	cacao (Kinomé, CIRAD) et sur la palme (CIRAD, WWF)		supplémentaires (une carte par type de culture et deux cartes supplémentaires sont pour la culture de banane et celle de palmier à huile)	sont pour la culture de banane et celle de palmier à huile)		- Cartes des potentiels pédoclimatiques par commodités - Carte de dynamique du front de déforestation - Deux Ateliers de présentation des produits cartographique auprès du GT Agriculture (09/12/2025 et prévu en janvier 2026)
Produit 1.13. Les scénarios de développement stratégique des bassins de production agricole élaborés sont alignés avec les objectifs de production du pays et les orientations nationales d'aménagement du territoire, et permettent de spatialiser les zones d'investissement prioritaire	Une carte du DAPH est disponible et présentée officiellement couvrant le territoire national	N/A	N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%	
	Un atlas pédologique et des potentialités départementales est disponible pour le MAEP et les DDA	Atlas	N/A	N/A	Cartes ORSTOM (1968) Manque de document opérationnel à l'usage des praticiens du terrain	Enquêtes agricoles réalisées	Un atlas général des potentialités pédoclimatiques du pays à l'échelle nationale est produit.	Des cartes pédologiques nationales finalisées ont été validés lors d'un atelier avec le groupe de travail agriculture du MAEP en décembre 2025 suite aux modélisations et aux consultations d'experts nationaux et internationaux.	40%	Atlas pédoclimatique rendu et en cours de validation et cartes pédologique rendu et validé. La production des cartes à l'échelle départementale du potentiel agricole durablement sera finalisée en décembre 2026.
	Une brochure communiquant les potentialités de développement agricole est disponible par département.			N/A		N/A	Le bureau en charge de la communication est en cours de mobilisation	Le bureau en charge de la communication est en cours de mobilisation	5%	
	Un rapport sur les tenures foncières (droit moderne ou coutumier, cadastre, etc.) et règles d'accès et d'usage actuelles pour la valorisation des terres en cultures et plantations agricoles est disponible	Rapport PV d'ateliers	N/A	N/A	Pas d'étude foncière officielle axée facilitation des investissements agroforestiers	N/A	Des analyses des données sur le foncier collectées sur l'ensemble des enquêtes et des études menées sont effectuées. Une étude sur les règles et usages régissant l'accès au foncier par types d'acteurs est finalisée	Des analyses des données sur le foncier collecté sur l'ensemble des enquêtes et des études menées sont effectuées. Une étude sur les règles et usages régissant l'accès au foncier par types d'acteurs est finalisée, le rapport provisoire est disponible.	90%	Livrable disponible en version provisoire
Produit 1.14. Les orientations et sauvegardes nationales pour le développement de l'agroforesterie et l'agriculture	Une stratégie nationale des marchés visés (trois types d'opérateurs : petits producteurs, agriculteurs entrepreneurs, agro-	Document de stratégie PV d'ateliers	N/A	N/A	Pas de stratégie de valorisation des produits durables	Enquêtes agricoles réalisées	Rapport sur les stratégies de développement des cultures les plus performantes en termes	Rapport sur les stratégies de développement des cultures les plus performantes en termes de productivité, durabilité, rendement économique	25%	Rapport prévu pour 2026 incluant les grandes lignes d'orientation de la stratégie

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
dans le Domaine forestier permanent et en zones de savane sont définies et permettent la constitution de réserves foncières	industries) pour les filières prioritaires 0-déforestation et/ou par types de produits agricoles est élaborée et identifie les normes et critères techniques associés						de productivité, durabilité, rendement économique envisagés ou pratiqués au niveau national en cours de rédaction. Un rapport d'analyse des potentiels impacts environnementaux et sociaux pour chaque culture ciblée par le projet et pour chaque type d'acteur, en cours de rédaction.	envisagés ou pratiqués au niveau national en cours de rédaction. Un rapport d'analyse des potentiels impacts environnementaux et sociaux pour chaque culture ciblée par le projet et pour chaque type d'acteur, en cours de rédaction.		nationale pour les productions ciblée par le projet.
	Des scénarios d'aménagement du territoire et l'analyses coûts-bénéfices sont établis par le SNAT pour le développement de l'agroforesterie et l'agriculture dans le DFP et en zones de savanes.	Chapitres diagnostic du SNAT	N/A	N/A	SNAT (2005)	N/A	N/A	N/A	0%	
	Les scénarios d'aménagement du territoire établis par le SNAT sont présentés et mis en débat		N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%	
Produit 1.15. Les chaînes de valeur agricoles sans déforestation et sans conversion des écosystèmes naturels sont promues et vulgarisées	Des plateformes de durabilité des filières sont constituées individuellement Une plateforme multi-filière autour de l'agriculture zéro-déforestation et climato-intelligente est en place et opérationnelle (gouvernance, fonctionnement, feuille de route, plan de financement)	Une plateforme multi-filière et multithématique (durabilité, adaptation)	N/A	Le rapport sur la cartographie des parties prenantes est produit et finalisé. La phase de consultation des acteurs des chaînes de valeur est finalisée. La mise en place progressive de la plateforme multi-commodités a démarré.	Une plateforme sur la palme (APOI) Une plateforme REDD+	Une cartographie des acteurs de l'Administration, du secteur privé, des petits exploitants agricoles, des Partenaires techniques et financiers ainsi que des communautés locales, a été amorcée en avril 2024 (A1.15.1) Sept (7) produits agricoles prioritaires adoptés (A1.15.2.1), Pré-identification de deux plateformes multipartites sur le cacao à renforcer et sur le safoutier à proposer pour la création.	Finalisation de la cartographie des acteurs de l'Administration, du secteur privé, des petits exploitants agricoles, des Partenaires techniques et financiers ainsi que des communautés locales, au second semestre 2025. Identification de deux filières spécifiques et création de deux plateformes multipartites sur le cacao et sur le safou Projets d'arrêtés portant création de la plateforme nationale pour la chaîne de valeur du cacao durable en République du Congo et de la plateforme nationale pour la chaîne de valeur du Safou durable élaborés. Un autre arrêté pour la plateforme zéro-déforestation (plateforme faitière) en élaboration.	Une cartographie des acteurs de l'Administration, du secteur privé, des petits exploitants agricoles, des Partenaires techniques et financiers ainsi que des communautés locales, a été finalisée au second semestre 2025. Sept produits agricoles prioritaires adoptés (A1.15.2.1), identification de deux filières spécifiques et création de deux plateformes multipartites sur le cacao et sur le safou Projets d'arrêtés portant création de la plateforme nationale pour la chaîne de valeur du cacao durable en République du Congo et de la plateforme nationale pour la chaîne de valeur du Safou durable élaborés. Un autre arrêté pour la plateforme zéro-déforestation (plateforme faitière) en élaboration.	90%	
	Une plateforme multi-acteurs et des programmes des PTF du secteur agricole est constituée et fonctionnelle	Une plateforme des PTF	N/A	N/A	Pas de plateforme de coordination des PTF centrée agriculture zéro-déforestation	Identification de la synergie avec la plateforme ASCI dont l'arrêté adopté le 20 Avril 2024 était en cours de transmission du Ministre du MAEP	Une première réunion avec la plateforme African Palm Oil Initiative (APOI) a eu lieu en mai 2025 sur les possibilités de collaboration dans le cadre de l'appui prévu par le PUDT.	Identification de synergies avec la plateforme de l'Agence Congolaise des Systèmes d'Information (ASCI) en vue de la création de la plateforme multi-acteurs Une première réunion avec la plateforme African Palm Oil Initiative (APOI) a eu lieu en mai 2025 sur les possibilités de	10%	

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
						en vue de la création d'une plateforme multi-acteurs et des programmes des PTF du secteur agricole		collaboration dans le cadre de l'appui prévu par le PUDT.		
Produit 1.16. Le cadre légal et réglementaire des filières agricoles est enrichi	Des cadres normatifs encadrant la durabilité des grandes filières zéro-déforestation (cacao, palme, etc.) sont élaborés et validés par les autorités		N/A	Contractualisation avec le bureau d'étude, démarrage de la mission, tenu de l'atelier de cadrage et production du rapport	Des textes sont en cours d'élaboration sur la filière cacao (projet PARSa)	N/A	Le bureau d'étude en charge d'appuyer le MAEP pour améliorer son cadre juridique en intégrant les thématiques nouvelles, notamment l'agriculture durable et zéro-déforestation a démarré son appui et un atelier de cadrage s'est tenu en novembre 2025.	Le bureau d'étude en charge d'appuyer le MAEP pour améliorer son cadre juridique en intégrant les thématiques nouvelles, notamment l'agriculture durable et zéro-déforestation a démarré son appui et un atelier de cadrage s'est tenu en novembre 2025.	70%	
	Un texte sur l'agriculture durable et zéro-déforestation est élaboré		N/A	N/A	Un texte sur l'agriculture à impacts réduits sur l'environnement existe mais reste partiels et sans background scientifique	N/A	Un projet d'arrêté pour la plateforme zéro-déforestation (plateforme faitière) est en élaboration avec l'appui du partenaire CIRAD.	Un projet d'arrêté pour la plateforme zéro-déforestation (plateforme faitière) est en élaboration avec l'appui du partenaire CIRAD.	70%	
Produit 1.17. Un système dynamique de gestion de base de données est développé et mis à jour par la cellule cartographique du MATIER et les jeux de cartes d'occupation et d'utilisation des sols produits pour la réalisation du PNAT	Une base de données documentaire et géographique sur les utilisations et occupations actuelles et planifiées des terres est constituée et mise à jour par la cellule cartographique du MATIER. Elle informe la plateforme web du PNAT.	La cellule du MATIER est en mesure, en temps réel, de produire des situations cartographiques de l'ensemble des données d'affectation et d'usage des terres, et centralise les données des ministères clés. La base du PNAT est codée.	N/A	L'inventaire des données, notamment géoréférencées finalisé Une réunion d'arbitrage avec le MATGT sur l'hébergement du serveur et les options partagées avec les parties prenantes est tenue. Démarrage de l'élaboration d'une maquette sur l'interface du portail.	La composition actuelle de la cellule cartographique du MATIER et les moyens qui lui sont alloués ne permettent par la constitution et l'actualisation au fil de l'eau d'un Système de gestion de bases de données multisectorielles sur l'aménagement du territoire. Les parties prenantes identifiées n'ont pas reçu de formation leur permettant de prendre position sur les décisions nationales stratégiques d'aménagement du territoire.	Revue en cours	Le rapport d'identification des données disponibles, analyse du circuit de partage des données et validation des données et métadonnées à collecter, est produit et en cours de validation.	Le rapport d'identification des données a été finalisé. Une proposition de composition des cellules SIG a été proposée avec les fiches de poste. Les membres de la cellule cartographique du MATGT et des autres ministères clés sont identifiés	90%	
	La cellule cartographique du MATIER est structurée, équipée et opérationnelle : Nombre et pourcentage d'agents ayant bénéficié d'actions de renforcement par le programme au sein de la cellule cartographique		N/A	Identification des membres de la cellule SIG et identification des besoins en formation		Une formation d'appui réalisée et un diagnostic réalisé en cours de validation	Un diagnostic des ressources humaines et des équipements SIG existants au MATGT et dans les autres Ministères clés a été réalisé et le rapport de ce diagnostic est disponible. La formation des agents membres des cellules SIG est en cours de préparation (préparation des modules de formation par WRI).	Une formation d'appui est réalisée par WRI et un diagnostic des ressources humaines et des équipements SIG existants au MATGT et dans les autres Ministères clés est réalisé et validé. Il donne les informations sur la composition des cellules SIG, les fiches des tâches et les équipements nécessaires pour le SIG. Une salle est mise à la disposition du PUDT au sein du MATGT pour abriter la cellule SIG.	80%	La réhabilitation de la cellule SIG du MATGT devra démarrer dès le premier trimestre 2026, ainsi que l'acquisition des matériels SIG
	Nombre de protocole d'accords conclus et appliqués (SIG fonctionnels) entre le MATIER et les cellules cartographiques d'autres ministères		N/A	Tenue d'un atelier regroupant les Conseillers administratifs et juridique pour valider les protocoles proposés. Les protocoles d'accord entre le MATGT et les autres ministères sectoriels sont consolidés et signés.		Protocoles de collaboration en cours d'élaboration	Un premier draft du protocole de partage des données a été produit et a fait l'objet d'une présentation à toutes les parties prenantes. Il est en cours de signature au niveau des ministères concernés.	Les protocoles de partage des données avec les différents ministères clés impliqués dans le PUDT sont consolidés et le processus de signature est en cours au niveau des ministères	10%	
	(%) Nb et surface des permis cartographies / permis attribués (forestier, agricole, miniers et pétroliers)			La cartographie des permis miniers est réalisée.		N/A	Une analyse sur les chevauchements entre le permis minier du Lac Dinga et les secteurs	Une analyse sur les chevauchements entre le permis minier du Lac Dinga et les secteurs	10%	

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires	
				La conception de la base de données géospatiale a démarré			forestier et pétrolier a été réalisée et le rapport d'analyse est en cours de finalisation. Les différentes cartes de permis miniers ont été réalisées et validées par les parties prenantes.	rapport d'analyse est en cours de finalisation. Les différentes cartes de permis miniers ont été réalisées et validées par les parties prenantes.			
Produit 1.18. Le mode de résolution des conflits d'affectation et d'usage fonciers est établi	Superficies sujettes à des conflits de superposition identifiées	Un mécanisme de résolution des conflits efficace est opérationnel	N/A	L'état des lieux de l'état des affectations des terres basé sur l'analyse bibliographique est finalisé. Tenue des réunions avec le secrétariat permanent du partenariat CAFI-Congo pour clarifier les éléments liés à la Lettre d'intention Cafi qui seraient utiles pour ce travail. La méthodologie pour l'étude de cas de superposition d'usages est élaborée et validée. Deux études de cas sont conduites (une sur le Parc national de Conkouati-Douli et une dans le district de Kimba dans le département du Djoué-Léfini).	Quelques données de superposition d'affectation ont déjà été produites par le MATIER avec l'appui de WRI	Méthodologie d'analyse proposée	L'identification des superpositions d'utilisation et analyse des conflits nationaux d'affectation de terres par typologie ont été réalisées et achevées et le rapport est disponible.	L'identification des superpositions d'utilisation et analyse des conflits nationaux d'affectation de terres par typologie ont été réalisées et achevées et le rapport est disponible.	100%		
	Existence d'un mécanisme de recours et de résolution des conflits fonciers	Les procédures d'affectation des terres est harmonisé et transparent	N/A	L'identification des processus et modalités d'affectation des terres finalisées			L'analyse préalable des mécanismes légaux de recours et de résolution concertée des conflits de superposition est finalisée et le rapport de cette analyse est disponible en version provisoire. Une proposition de mécanisme de résolution réalisée. Deux études de cas sont réalisées pour tester les mécanismes de recours (Kouilou, Kimba)	L'analyse préalable des mécanismes légaux de recours et de résolution concertée des conflits de superposition est finalisée et le rapport de cette analyse est disponible en version provisoire. Une méthodologie d'analyse pour la réalisation des études de cas en cas de conflit foncier a été proposée et finalisée. Une proposition de mécanisme de résolution réalisée. Deux études de cas sont réalisées pour tester les mécanismes de recours (Kouilou, Kimba)	95%	Analyse préalable des mécanismes légaux de recours et de résolution concertée des conflits de superposition est réalisée et le livrable est disponible.	
	Les procédures relatives aux règles d'affectation des terres et de résolution des conflits d'usage des terres sont élaborées et validées et couvrent l'ensemble des types de superposition potentiels	Les procédures relatives aux règles d'affectation et de résolution des conflits sont mises en œuvre	N/A	N/A			N/A	N/A	N/A	0%	
	Nombre de cadres pilotes de concertation du secteur privé, de la société civile et des ministères clés pour résoudre les conflits identifiés	Les acteurs disposent d'un cadre de concertation opérationnel, et deux concertations pilotes ont permis de résoudre certains conflits de superposition.	N/A	L'étude sur les mécanismes légaux de recours existant en cas de conflits fonciers (préparatoire à la mise en place du mécanisme de résolution) est réalisé, ainsi que la proposition du mécanisme de résolution concertée des conflits fonciers. En complément, une formation sur le foncier est délivrée auprès de la DGAT (activité 1.3.3).	Actuellement c'est le CIADT qui arbitre les cas de superposition mais ce processus n'est pas / peu opérationnel	N/A	La résolution d'un conflit foncier dans le district de Kimba a été pré-identifiée comme cas d'étude. Des premiers échanges ont déjà eu lieu au niveau local.	La résolution d'un conflit foncier dans le district de Kimba a été pré-identifiée comme cas d'étude. Des premiers échanges ont déjà eu lieu au niveau local.	40%		

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires	
				Identification des Parties prenantes dans les départements concernés et démarrage des concertations.							
Produit 1.19. Un diagnostic territorial est produit et des recommandations d'ajustement des politiques sectorielles validées sur base de projections spatiales des stratégies sectorielles existantes et définies par les ministères clés de l'aménagement du territoire (agriculture, énergie, forêts, hydrocarbures, infrastructures et mines) et d'analyses prospectives	Les données collectées sont analysées et le diagnostic territorial est réalisé	Diagnostic territorial du SNAT	N/A	La méthodologie pour la réalisation de diagnostic territoriaux finalisée et présentée lors d'un atelier.		N/A	Le diagnostic territorial national a été réalisé et le rapport du diagnostic est disponible en version provisoire.	Le diagnostic territorial national est réalisé et est disponible en version provisoire.	90%		
	Des ateliers de restitution/validation du diagnostic territorial sont organisés	Ateliers organisés sur tout le territoire national	N/A	Organisation de deux ateliers pour finaliser le diagnostic territorial.		N/A	N/A	N/A	0%	Un atelier de restitution/validation sera conduit au S1 2026 avec les experts thématiques et sectoriels qui ont été mobilisés dans le cadre du processus d'élaboration du diagnostic territorial à l'échelle national. Dans un second temps, ce travail sera présenté à l'ensemble des parties prenantes.	
	Les stratégies sectorielles existantes des ministères clés du processus d'aménagement du territoire sont spatialisées et des recommandations d'ajustement sont émises.	Il n'existe pas de produits cartographiques des stratégies sectorielles de développement	N/A	Une formation sur la sur la prospective est délivrée aux membres du groupe de travail prospective.	Il n'existe pas de produits cartographiques des stratégies sectorielles de développement	N/A	N/A	La cartographie des stratégies sectorielles de développement est réalisée dans le cadre du diagnostic territorial.	La cartographie des stratégies sectorielles de développement est réalisée dans le cadre du diagnostic territorial.	80%	
	Des modèles de simulation des dynamiques d'usage et d'occupation des sols sont développés		N/A	Le modèle de simulation spatiale est produit ; les données d'entrée du modèle sont collectées (notamment sur la base des données identifiées dans le cadre de l'activité 1.17.1). Un premier rapport faisant état de la version actuelle du modèle est produit.		N/A	Une première version du modèle de simulation a été réalisée. Ce modèle de simulation des dynamiques d'usage et d'occupation des sols en République du Congo est disponible en version provisoire.	Un test des modèles de simulation des dynamiques d'usage et d'occupation des sols a débuté et est en cours de réalisation avec un taux d'avancement d'environ de 20%. Une première version du modèle de simulation a été réalisée. Ce modèle de simulation des dynamiques d'usage et d'occupation des sols en République du Congo est disponible en version provisoire.	20%	Le modèle de simulation des dynamiques d'usage et d'occupation des sols en République du Congo fera l'objet d'une validation au premier trimestre 2026.	
Produit 1.20. Le PNAT est produit et validé par le CIADT et le CNADT	Le portail web de l'AT est mis en place et actualisé	Les données spatiales sur le portail web sont exhaustives	N/A	N/A	Une première ébauche élaborée par WRI existe	N/A	Les discussions sont en cours avec le MATGT et les ministères sectoriels clés pour la mise en place du portail web sur la forme que prendra qu'il prendra. Les membres des cellules géomatiques des différents ministères impliqués sont désignés et un local pouvant abriter les matériels de ce portail est identifié et mis à la disposition du PUDT par le MATGT.	Les discussions sont en cours avec le MATGT et les ministères sectoriels clés pour la mise en place du portail web sur la forme que prendra qu'il prendra. Les membres des cellules géomatiques des différents ministères impliqués sont désignés et un local pouvant abriter les matériels de ce portail est identifié et mis à la disposition du PUDT par le MATGT.	5%		
	L'état des lieux de l'affectation des terres actuelle et l'identification des superpositions d'affectation non compatibles sont réalisés		N/A	N/A	Quelques données de superposition d'affectation ont déjà été produites par le MATGT avec l'appui de WRI	N/A	L'état des lieux de l'affectation des terres actuelle et l'identification des superpositions est réalisée	L'état des lieux de l'affectation des terres actuelle et l'identification des superpositions est réalisée	100%		
	Le PNAT est élaboré, validé et diffusé	PNAT opérationnel et exhaustif	N/A	N/A	PNAT	N/A	N/A	N/A	0%		
	Un projet de SNAT, confirmant les orientations nationales, est élaboré et diffusé	Un projet de SNAT pré-final est disponible. La sortie de projet vise sa	N/A	N/A	Une première ébauche élaborée par WRI existe	N/A	N/A	N/A	0%		

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
		finalisation et publication au Journal Officiel								
Produit 1.21. Le CIADT et le CNADT se concertent et prennent des décisions de haut niveau en matière de règlements de conflits et d'orientations nationales d'aménagement du territoire alignées au PND 2022-2026. Elles sont consignées au sein d'un projet de SNAT 2025	Un premier projet d'orientations nationales d'aménagement du territoire est élaboré	Chapitres "orientations stratégiques" du SNAT	N/A	N/A	SNAT (2005)	N/A	N/A	N/A	0%	
	Le projet d'orientations nationales d'aménagement du territoire est mis en débat		N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%	
	Les orientations stratégiques du SNAT sont finalisées		N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%	
Produit 1.22. Une série de textes d'application des décisions d'orientations nationales d'aménagement des terres rurales, prises en phase 1 du PUDT et mettant en œuvre le projet de SNAT 2025, sont produits	Les textes d'application de l'aménagement des terres rurales à produire sont identifiés	Les premiers textes d'application du processus d'aménagement des terres rurales sont produits de manière concertée, présentés aux élus locaux et nationaux et validés en Atelier national.	N/A	N/A	Il n'existe pas d'études identifiant les besoins de codification du processus d'AT	N/A	N/A	N/A	N/A	
	Nombre de textes d'application d'aménagement des terres rurales élaborés de manière concertée Nombre de textes ayant fait l'objet d'une présentation aux élus		N/A	N/A	La République du Congo est dépourvue d'un Code de l'aménagement du territoire.	N/A	N/A	N/A	N/A	
Produit 2.1. Les modes de consommation de bois-énergie et les filières et bassins d'approvisionnement sont caractérisés	Existence de rapports d'analyse de la consommation énergétique et des pratiques de cuisson des ménages et des usagers productifs utilisant le bois-énergie des villes de Brazzaville & Pointe-Noire	La consommation énergétique de Brazzaville et Pointe-Noire est estimée	N/A	Les études sur la consommation domestique des ménages et des usagers productifs dans les bassins de Brazzaville et Pointe-Noire sont réalisées et les rapports sont produits	Dernière situation de référence en 2014 (Boudzanga, 2014)	Enquêtes réalisées	Rapports d'études de caractérisation de la consommation en énergie des ménages urbains des villes de Brazzaville et de Pointe Noire finalisés. Livrables disponibles.	Rapports d'études de caractérisation de la consommation en énergie des ménages urbains des villes de Brazzaville et de Pointe Noire finalisés. Livrables disponibles.	100 %	Le rapport est finalisé et disponible
	Existence d'études de caractérisation des filières d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville & Pointe-Noire	Les filières sont détaillées et le nombre d'acteurs est estimé	N/A	L'étude sur la caractérisation des filières bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire sont finalisés et une présentation des travaux aux acteurs concernés est réalisée			Le diagnostic agraire dans un village du bassin d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville dans la région du Pool et de Pointe-Noire dans le district de Loango a été réalisé et est disponible Finalisation du rapport d'étude sur la filière d'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Pointe Noire. Les différentes activités 2.1.2 ; 2.1.3 et 2.3.2 ont permis d'apporter des éléments de compréhension complémentaires à l'organisation des filières. Rapports d'études de caractérisation des filières bois-énergie en cours de finalisation	Le diagnostic agraire dans un village du bassin d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville dans la région du Pool et de Pointe-Noire dans le district de Loango a été réalisé et est disponible Finalisation du rapport d'étude sur la filière d'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Pointe Noire. Les différentes activités 2.1.2 ; 2.1.3 et 2.3.2 ont permis d'apporter des éléments de compréhension complémentaires à l'organisation des filières. Rapports d'études de caractérisation des filières bois-énergie en cours de finalisation.	95 %	Rapport finalisé pour Pointe Noire et en cours de finalisation pour Brazzaville (Transmission prévue pour janvier 2026)

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
	Identifier, cartographier et caractériser les bassins d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville & Pointe-Noire	Les limites des bassins d'approvisionnement sont déterminées	N/A	Les cartes d'occupation des sols des départements et des districts contribuant à l'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire sont produites. Les rapports de synthèse sur les diagnostics agraires de territoire des bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire et les mémoires de stage sont élaborés			Délimitation des bassins d'approvisionnement, étude de la dynamique du couvert forestier et cartes d'occupation des sols des bassins d'approvisionnement. Livrables disponibles. Caractérisation de la dynamique d'évolution du couvert forestier (déforestation, dégradation, régénération) à l'échelle des bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Production des cartes d'occupation des sols des départements et des districts contribuant à l'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire Rapport finalisé et transmis	Délimitation des bassins d'approvisionnement, étude de la dynamique du couvert forestier et cartes d'occupation des sols des bassins d'approvisionnement. Livrables disponibles. Caractérisation de la dynamique d'évolution du couvert forestier (déforestation, dégradation, régénération) à l'échelle des bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Production des cartes d'occupation des sols des départements et des districts contribuant à l'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire Rapport finalisé et transmis	100 %	
	Mise à jour du bilan de l'offre et de la demande en bois-énergie à court terme dans les bassins d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville & Pointe-Noire	Le bilan offre/demande de chaque ville est disponible	N/A	Les rapports des bilans offre/demande en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire et les cartes associées sont réalisés.			Les bilans offre/demande des bassins d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville et Pointe Noire ont été définis. Les cartes ont été produites. Livrables disponible en version provisoire.	Les bilans offre/demande des bassins d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville et Pointe Noire ont été définis. Les cartes ont été produites. Livrables disponible en version provisoire.	100 %	Rapport finalisé et disponible.
Produit 2.2. Des propositions d'alternatives durables sont formulées et développées	Les potentialités de généralisation de l'utilisation du GPL sont caractérisées	Des stratégies de développement sont présentées	N/A	Les sources de biomasse potentielles comme alternative au bois-énergie sont identifiées. Des possibilités de valorisation sont proposées. Les rapports sont produits.	Pas d'étude récente	N/A	Les études ont été conduites et les rapports sont finalisés. Volume 1 : Etude détaillée de la filière du gaz domestique butane en République du Congo et Volume 2 : Stratégie et plan d'actions pour augmenter la part des ménages utilisant le GPL comme énergie de cuisson.	Les études ont été conduites et les rapports sont finalisés. Volume 1 : Etude détaillée de la filière du gaz domestique butane en République du Congo et Volume 2 : Stratégie et plan d'actions pour augmenter la part des ménages utilisant le GPL comme énergie de cuisson.	100%	Rapport finalisé et disponible.
	Les potentialités de valorisation de la biomasse urbaine et péri-urbaine sont caractérisées		N/A	Les rapports de l'étude de la filière GPL sont produits et validés : Volume 1 : Etude détaillée de la filière du gaz domestique butane en République du Congo et Volume 2 : Stratégie et plan d'actions pour augmenter la part des ménages utilisant le GPL comme énergie de cuisson.	Existence d'une étude de Nitidae (2019)	N/A	Les sources de biomasse potentielles comme alternative au bois-énergie ont été identifiées et certaines quantifiées dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Des possibilités de valorisation ont été proposées et les rapports sont en cours de finalisation.	Les sources de biomasse potentielles comme alternative au bois-énergie ont été identifiées et certaines quantifiées dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Des possibilités de valorisation ont été proposées et les rapports sont en cours de finalisation.	95%	Relecture des rapports d'étude (Transmission prévue pour janvier 2026).

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
							sont en cours de finalisation.			
Produit 2.3. Des modèles de schémas directeurs d'approvisionnement en bois-énergie sont établis pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire pour informer les travaux d'élaboration des stratégies nationales et locales d'aménagement du territoire	Élaborer et évaluer des solutions techniques de gestion durable et en simuler l'impact	2 SDA sont validés et mis en œuvre	N/A	Les solutions techniques de gestion durable de la ressource bois-énergie (actions) et la stratégie collective d'engagement sont co-construites dans le cadre des ateliers de concertation à l'échelle des villages et des bassins d'approvisionnement. Ces orientations doivent être validées et retranscrites dans les futurs Schémas Directeurs d'Approvisionnement en Bois-Energie.	Pas d'existence de SDA à l'heure actuelle	N/A	Les solutions techniques de gestion durable de la ressource bois-énergie (actions) et la stratégie collective d'engagement ont été co-construites. Ces orientations doivent être validées par le GACAT et retranscrites dans les futurs Schémas Directeurs d'Approvisionnement en Bois-Energie.	Les solutions techniques de gestion durable de la ressource bois-énergie (actions) et la stratégie collective d'engagement ont été co-construites. Ces orientations doivent être validées par le GACAT et retranscrites dans les futurs Schémas Directeurs d'Approvisionnement en Bois-Energie.	50%	Les solutions techniques seront présentées lors de l'atelier de concertation à l'échelle nationale (avril 2026) et discuté avant transcriptions des actions et des choix organisationnels et opérationnels de ces dernières dans les Schémas Directeurs d'Approvisionnement en Bois-Energie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire.
	Une plateforme de concertation multi-acteurs et multisectorielle chargée de l'élaboration des Schémas Directeurs d'Approvisionnement est mise en place et animée		N/A	La démarche TerriStories est élaborée et adaptée à la problématique du bois-énergie dans le contexte congolais. Les animateurs à la démarche TerriStories sont formés et mobilisés pendant la concertation ascendante. Des ateliers villageois sont conduits dans les principaux districts d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire. Les ateliers de concertation à l'échelle des bassins d'approvisionnement en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire sont organisés. Des actions pour une meilleure organisation des filières et une gestion durable des ressources forestières ainsi qu'une stratégie collective d'engagement sont définies.		N/A	La plateforme de concertation multi-acteurs et multisectorielle chargée de l'élaboration des Schémas Directeurs d'Approvisionnement est en place et des ateliers villageois se sont tenus dans les principaux districts d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville et Pointe-Noire	La plateforme de concertation multi-acteurs et multisectorielle chargée de l'élaboration des Schémas Directeurs d'Approvisionnement est en place et des ateliers villageois se sont tenus dans les principaux districts d'approvisionnement en bois-énergie de Brazzaville et Pointe-Noire	50%	Le processus de concertation se poursuivra avec la tenue de l'atelier national (avril 2026). Lors de cet atelier, les actions co-construites devront être présentées et discutées avant d'être retranscrites de manière opérationnelle dans les futurs Schémas Directeurs d'Approvisionnement en Bois-Energie des villes de Brazzaville et de Pointe Noire.
	Les Schéma Directeurs d'Approvisionnement des villes de BZV et PNR sont rédigés et validés		N/A	N/A		N/A	Un processus de concertation est en cours pour l'élaboration des Schémas Directeurs d'Approvisionnement de Brazzaville et Pointe-Noire.	Un processus de concertation est en cours pour l'élaboration des Schémas Directeurs d'Approvisionnement de Brazzaville et Pointe-Noire.	20%	Les Schémas Directeurs d'Approvisionnement seront rédigés après la validation des orientations et des actions définies dans le cadre du processus de concertation.
	Pérennisation des acquis		N/A	N/A		N/A	Les ateliers de concertation permettent de renforcer l'appropriation des enjeux, de la future démarche d'aménagement des bassins d'approvisionnement et des actions associées avec plusieurs acteurs (producteurs, commerçants, chefs de terre, chef de village, administrations décentralisées, association, préfecture et sous-préfecture). Un atelier de restitution des résultats de la phase de diagnostic de la composante bois-énergie a été tenu le 13 novembre 2025.	Les ateliers de concertation permettent de renforcer l'appropriation des enjeux, de la future démarche d'aménagement des bassins d'approvisionnement et des actions associées avec plusieurs acteurs (producteurs, commerçants, chefs de terre, chef de village, administrations décentralisées, association, préfecture et sous-préfecture). Un atelier de restitution des résultats de la phase de diagnostic de la composante bois-énergie a été tenu le 13 novembre 2025.	15%	Cette pérennisation se poursuivra avec l'objectif de mettre en place des plateformes de concertation à l'échelle des bassins d'approvisionnement dans la continuité de l'approche de concertation ascendante conduite dans les différents ateliers (village au national).

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
							déconcentrées et décentralisées, association, préfecture et sous-préfecture). Un atelier de restitution des résultats de la phase de diagnostic de la composante bois-énergie a été tenu le 13 novembre 2025.			
Produit 2.4. Production des cartes de bases pour le Pool et le Niari	Les cartes de base (cartes d'utilisation et d'occupation des terres) sont produites pour le Pool et le Niari à travers une approche participative incluant l'ensemble des parties prenantes, en particulier le secteur privé.	Cartes disponibles	N/A	Démarrage des missions de terrain pour définir la carte d'occupation des sols des départements pilotes ; Organisation d'un atelier de définition de la méthodologie de la Cartographie participative avec les parties prenantes (notamment la société civile)		N/A	Les données géospatiales pour la réalisation des cartes d'occupation du sol par télédétection du Pool et du Niari ont été collectées sur le terrain. Les cartes sont en cours de production suivant une approche participative.	Les données géospatiales pour la réalisation des cartes d'occupation du sol par télédétection du Pool et du Niari ont été collectées sur le terrain. Les cartes sont en cours de production suivant une approche participative.	50%	
	Les cartes nationales des HSC/HCV et des potentialités agricoles sont affinés à l'échelle départementale.			Carte d'utilisation des occupations disponibles		N/A	N/A	N/A	0%	
Produit 2.5. Le processus d'élaboration des SDAT et des PDAT est défini	Une méthodologie d'élaboration des SDAT est validée et contextualisée aux deux départements pilotes.	1 méthodologie d'élaboration des SDAT disponible Nombre d'acteurs clés au niveau des deux départements renforcés dans leur capacités à mettre en œuvre les SDAT	N/A	Démarrage de la conception d'une méthodologie de concertation		N/A	Une méthodologie de diagnostic territorial à l'échelle départemental a été réalisée et le livrable est en cours d'élaboration.	Une méthodologie de diagnostic territorial à l'échelle départemental a été réalisée et le livrable est en cours d'élaboration.	10%	Ce travail commencera parallèlement à la présentation des résultats du diagnostic territorial.
	Nombre d'acteurs clés au niveau des deux départements renforcés dans leur capacités à mettre en œuvre les SDAT			N/A		N/A	N/A	N/A	0%	
Produit 2.6. Les parties prenantes, au niveau des deux départements pilotes, disposent de moyens humains, matériels et les compétences pour élaborer, suivre et mettre en œuvre les SDAT pilotes	Nombre de collectivités locales et services de l'administration décentralisée renforcés dans leur capacités humaines, matérielles et techniques	Les acteurs locaux sont en capacité d'intervenir sur l'aménagement de leur territoire	N/A	N/A	Les acteurs locaux (décentralisés, déconcentrés) disposent de compétences quasi inexistantes sur l'AT et de moyens matériels très faibles	N/A	Mise en place des CDAT en cours.	Mise en place des CDAT en cours.	10%	Les sessions inaugurales des CDAT du Pool et du Niari sont prévues au S1 2016.
	Chaque département est doté de compétences et moyens nécessaires à la production, au stockage et la diffusion des cartes nécessaires pour le processus d'aménagement du territoire départemental. Chaque DDATIER pilote dispose d'une cellule géomatique opérationnelle tant d'un point de vue des ressources humaines que matérielles.			N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%
Produit 2.7. Les parties prenantes à l'aménagement des territoires sont accompagnées dans	Deux SDAT sont élaborés et validés pour le Pool et le Niari	Les SDAT et PDAT sont élaborés dans un processus participatif et constituent des outils	N/A	La collecte de données pour la rédaction du diagnostic territorial du réalisée. Le rapport de collecte des données produit.	Les collectivités territoriales et les DDAT sont peu impliquées dans le processus de	N/A	La collecte des données de terrain pour le diagnostic territorial du département du Pool est	La collecte des données de terrain pour le diagnostic territorial du département du Pool est finalisée et le rapport est en cours de finalisation.	10%	

Produits	Indicateurs	Cible initiale	Cible révisée (le cas échéant)	Cible Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁶	Commentaires
l'élaboration des Schémas et des Plans départementaux d'aménagement du territoire pour les départements du Pool et du Niari		d'aide à la planification territoriale			décentralisation et d'AT. 6 SDAT existent, mais ils ne sont pas opérationnels et s'apparentent davantage à des monographies		finalisée et le rapport est en cours de finalisation. La collecte des données de terrain pour le diagnostic territorial du département du Niari a démarré et se poursuit sur le terrain.	La collecte des données de terrain pour le diagnostic territorial du département du Niari a démarré et se poursuit sur le terrain.		
	Deux PDAT sont élaborés et validés pour le Pool et le Niari		N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	0%	

Le PTAB 2025 est disponible sur : https://drive.google.com/drive/folders/1D5SSdpxvXzNyxQcwwKqW3LaJYeF1jDSE?usp=drive_link. Le tableau ci-dessous renseigne l'état d'avancement des activités programmées au cours de la période.

5. Résultats du projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
☒	☒	☒	☐	☒	☐	☒

❖ Projet approche territoriale / utilisation des terres : annexe 1.

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	31 (homme 68% ; femmes 32%)	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	0	Nombre de personnes au sein de l'institution concernée (directions générales et départementales et agences concernées au sein du MATIER)	
Energie	261 personnes issues de 23 villages dans 6 districts différents	Nombre de personnes (producteurs, chefs de terre, chef de village, commerçants) ayant	-	Atelier participatif par l'utilisation de l'outil TerriStories pour échanger sur les actions à réaliser pour améliorer l'organisation des filières et	L'atteinte des bénéficiaires se poursuivra lors de la poursuite du processus de concertation et

		participé aux ateliers villageois		la gestion de la ressource en bois. District Tchiamba-Nzassi, Hinda et Loango (bassin approvisionnement Pointe Noire) et districts de Goma Tsé-Tsé, Kinkala et Ignié (bassin d'approvisionnement de Brazzaville).	des restitutions des orientations auprès des bénéficiaires.
	125 personnes (66 à Brazzaville et 59 à Pointe Noire)	Nombre de personne (producteurs, chefs de terre, chef de village, commerçants, administration déconcentrée / décentralisée, association, ect.) ayant participé aux ateliers à l'échelle des bassins d'approvisionnement en bois-énergie		Atelier conduit pendant 4 jours pour discuter des actions définies dans le cadre des ateliers villageois et proposer une stratégie d'engagement collective pour l'opérationnalisation des actions.	2 ateliers ont été conduits. Un à Brazzaville du 18 au 21 novembre et un à Pointe Noire du 25 au 28 novembre.
	51 personnes	Nombre de personne ayant participé à l'atelier de restitution des résultats de la phase de diagnostic de la composante bois-énergie.		Présentation des résultats de la phase de diagnostic de la composante bois-énergie auprès des institutionnels (ministère de l'économie forestière, des hydrocarbures, préfectures et sous-préfectures)	Cet atelier a été conduit le 13 novembre 2025 pour présenter les résultats de la phase de diagnostic de la composante bois-énergie (conso, filière, bilan offre/demande, démarche de concertation).
Agriculture	10 DDA 104 CSA 17 membres du GT Agriculture du MAEP	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un renforcement de capacités (groupe de travail MAEP)	0	Travaux de groupe sur les Zonage à dire d'acteurs chaque département, Atelier de présentation/appropriation de la méthode d'estimation de rendements potentiels au niveau du groupe de travail	L'atteinte des bénéficiaires se poursuivra lors de la diffusion des productions cartographiques et la concertation pour l'identification du domaine agricole (DA)
Forêts	15 (+ 9 membres partenaires)	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un renforcement de capacités (groupe de travail MEF + MEDDBC)	0	Nombre de personnes au sein de l'institution concernée (directions générales concernées et agences au sein du MEF)	A ce stade, en 2025, les résultats n'ont pas encore atteint les bénéficiaires indirects

Foncier	2 (homme 100%)	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un renforcement de capacités (Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des Relations avec le Parlement (MAFDPRP))	0	Nombre de personnes au sein de l'institution concernée (MAFDPRP)	
Mines et infrastructures	-	-	-	-	Non concerné
Démographie	-	-	-	-	Non concerné
Gouvernance	50	Nombre de participants au GACAT	0	Nombre de personnes au sein du CIADT et CNAT	A ce stade, en 2025, les résultats n'ont pas encore atteint les bénéficiaires indirects
Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci-dessus)	82	-	0	-	-

5.2 Contributions du PUDT à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention⁷

Les activités du PUDT devront permettre l'atteinte de 22 jalons au terme du processus de mise en œuvre du programme.

Le tableau ci-contre https://drive.google.com/drive/folders/1Prx9RTcobgikYNJInU7BIjEHe9Fa_FDq renseigne sur l'ensemble des jalons auxquels le PUDT contribue à partir des sous-résultats et produits, les indicateurs, la situation de référence, la situation au terme des 5 ans, les sources et moyens de vérification et les progrès accomplis lors de la période du rapportage ainsi que le progrès réalisé depuis le début du programme.

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique

Le CIRAD a communiqué sur des résultats obtenus dans le cadre de la composante bois-énergie. Deux communications ont été faites sur le site de l'Unité de Recherche Forêts et Sociétés en décembre 2025 suite à l'atelier de restitution des résultats de la phase de diagnostic du 13 novembre (<https://ur-forets-societes.cirad.fr/actualites/seminaire-restitution-2025-pudt-congo>) et la conduite des ateliers de concertation à l'échelle des bassins d'approvisionnement qui se sont tenus les deux dernières semaines de novembre à Brazzaville puis à Pointe Noire (<https://ur-forets-societes.cirad.fr/actualites/atelier-concertation-pudt>).

Deux vidéos ont été réalisés par l'équipe de communication du Ministère de l'Economie Forestière et mis en ligne sur la page Facebook⁸ du Ministère.

6.2 Stratégie et plan de communication

La stratégie et le plan communication du projet ne sont pas encore en place. En effet, le recrutement de l'agence de communication conjointe au PUDT/KOPEKOKA, formellement lancé en mars 2024, a dû être annulé en novembre 2024, suite à un vice de procédure constaté par la maîtrise d'ouvrage dans la passation des marchés, et a été relancé en mai 2025. La contractualisation est prévue au T2 2026.

Le plan de communication comprendra notamment les éléments suivants :

- Édition et diffusion (physique et/ou numérique) d'un bulletin trimestriel d'information ;
- Edition et diffusion d'une émission radio par semestre (à confirmer) ;
- Opérationnalisation du site web conjoint au PUDT/KOPEKOKA ;

⁷ L'année 2023 signant le démarrage effectif des activités opérationnelles du programme la colonne « *progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet* » prévue dans le canevas de reporting a été supprimée pour une meilleure lisibilité.

⁸ 4 posts facebook trouvés sur la page du MEF en 2025 relatifs au PUDT :

- <https://www.facebook.com/reel/809975362012250>
- <https://www.facebook.com/reel/1105075148452284>
- <https://www.facebook.com/watch/?v=1544709546961289>
- <https://www.facebook.com/watch/?v=992147239655684>

- Mise en place d'un compte média pour le Programme (de manière complémentaire au site web), afin d'assurer une visibilité sur les actualités du programme (a minima sur la base d'une publication par trimestre).

Nom du projet de communication	ND : bureau d'étude communication en cours de recrutement		
Date de début du projet de communication :	ND	Date de fin du projet de communication :	ND
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :	ND : bureau d'étude communication en cours de recrutement		
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

7.1.1 Taux de décaissement du Programme⁹

Annexe 3 - Tableau 8.2 (cf. 12.3)

A) Résultats	B) a. Budget Total (USD) tel que dans le document de projet	B) b. Budget Total (USD) révisé*	C) Budget prévu pour la période de rapportage (PTAB année_2025)	D) Dépenses semestrielles/annuelles (Dépenses effectuées au cours de la période de rapportage)	E) Solde au 31/12/2025 (USD)	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Dépenses cumulatives depuis le début du projet au 31/12/2025	H) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet
A. COUTS PAR RESULTATS DU PROGRAMME								
RESULTAT 1	10 385 814	10 893 374	3 923 917	2 394 800	1 529 117	61%	3 441 687	32%
Produit 1.0	32 500	35 950	1 330	2 500	-1 170	188%	36 700	102%
Produit 1.1	292 130	1 061 180	199 572	210 791	-11 219	106%	227 317	21%
Produit 1.2	0	153 000	53 153	26 476	26 677	-	43 310	28%
Produit 1.3	588 900	628 950	182 975	230 648	-47 673	126%	347 609	55%
Sous-total Résultat A	913 530	1 879 080	437 030	470 415	-33 385	108%	654 936	35%
Produit 1.4	2 588 950	2 531 722	737 149	666 084	71 064	90%	856 860	34%
Produit 1.5	0	0	0	0	0	-	-	-
Produit 1.6	0	0	0	0	0	-	-	-
Produit 1.7	0	0	0	0	0	-	-	-
Produit 1.8	0	0	0	0	0	-	-	-
Sous-total Résultat B	2 588 950	2 531 722	737 149	666 084	71 064	90%	856 860	34%
Produit 1.9	244 400	244 400	139 400	0	139 400	0%	-	0%
Produit 1.10	249 000	249 000	222 000	12 834	209 166	6%	22 761	9%
Produit 1.11	283 500	283 500	0	27 572	-27 572	-	33 345	12%
Sous-total Résultat C	776 900	776 900	361 400	40 406	320 994	11%	56 106	7%
Produit 1.12	2 125 264	1 960 525	914 679	730 624	184 055	80%	1 228 472	63%
Produit 1.13	215 500	161 600	20 700	0	20 700	0%	-	0%
Produit 1.14	74 500	62 100	0	0	0	-	8 064	13%
Produit 1.15	527 200	459 500	167 768	60 970	106 798	36%	70 523	15%

⁹ Les valeurs présentées dans le tableau sont celles correspondantes aux Fonds CAFI.

Rapport annuel PUDT 2025

Produit 1.16	306 000	306 000	76 500	0	76 500	0%	-	0%
Sous-total Résultat D	3 248 464	2 949 725	1 179 647	791 594	388 053	67%	1 307 059	44%
Produit 1.17	1 590 970	1 517 520	704 235	250 082	454 153	36%	343 007	23%
Produit 1.18	219 650	206 950	138 161	59 680	78 481	43%	63 380	31%
Produit 1.19	587 600	590 450	331 776	116 540	215 236	35%	160 340	27%
Produit 1.20	114 900	99 050	0	0	0	-	-	0%
Produit 1.21	172 250	154 325	0	0	0	-	-	0%
Sous-total Résultat E	2 685 370	2 568 295	1 174 172	426 302	747 870	36%	566 727	22%
Produit 1.22	172 600	187 652	34 520	0	34 520	0%	-	0%
Sous-total Résultat F	172 600	187 652	34 520	0	34 520	0%	-	0%
RESULTAT 2	3 386 110	1 507 800	563 990	308 726	255 264	55%	424 194	28%
Produit 2.1	365 350	365 350	54 435	197 101	-142 666	362%	281 267	77%
Produit 2.2	8 500	8 500	8 500	17 500	-9 000	206%	17 500	206%
Produit 2.3	124 050	124 050	118 575	43 275	75 300	36%	43 275	35%
Sous-total Résultat G	497 900	497 900	181 510	257 876	-76 366	142%	342 042	69%
Produit 2.4	371 400	429 550	238 725	47 475	191 250	20%	47 475	11%
Sous-total Résultat H	371 400	429 550	238 725	47 475	191 250	20%	47 475	11%
Produit 2.5	203 900	118 850	25 965	3 375	22 590	13%	34 677	29%
Produit 2.6	399 000	284 200	86 150	0	86 150	0%	-	0%
Produit 2.7	321 400	177 300	31 640	0	31 640	0%	-	0%
Sous-total Résultat I	924 300	580 350	143 755	3 375	140 380	2%	34 677	6%
Total COUTS PAR PRODUITS DU PROGRAMME :	13 771 924	12 401 174	4 487 907	2 703 526	1 784 381	60%	3 865 881	31%
B. COUTS DE GESTION DU PROGRAMME	4 412 518	4 412 519	1 160 210	501 990	658 220	43%	1 150 902	26%
Sous-Total UCP MATIER	3 180 300	3 180 300	765 390	334 132	431 258	44%	814 922	15%
Sous-Total UGP MEF	725 968	725 968	193 600	141 985	51 615	73%	282 077	19%
Sous-Total UGP MEDDBC	390 250	390 250	177 220	0	177 220	0%	-	0%
Sous-Total UGP MAEP	116 000	116 000	24 000	25 873	-1 873	108%	53 903	24%
Total COUTS DE GESTION DU PROGRAMME :	4 412 518	4 412 519	1 160 210	501 990	658 220	43%	1 150 902	26%
TOTAL COUTS DIRECTS DU PROGRAMME	18 184 442	16 813 692	5 648 117	3 205 516	2 442 601	57%	5 016 783	30%
TOTAL COUTS INDIRECTS DU PROGRAMME	1 208 458	1 208 458	94 322	47 161	47 161	-	1 181 397	98%
TOTAL DES COUTS	19 392 900	18 022 150	5 742 439	3 252 677	2 489 762	57%	6 198 180	34%

7.1.2 Cout efficacité : tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats /Produits	Dépenses cumulatives en US \$ ¹⁰	Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	Taux d'avancement par produit
RESULTAT 1 : Le processus d'aménagement du territoire national pour la planification des affectations et des utilisations des terres rurales est structuré et piloté conformément au cadre réglementaire existant et aux engagements pris à travers la Lettre d'intention CAFI	3 441 687	32%	39%
Produit 1.0. Identification des rôles, responsabilités, capacités et besoins en renforcement des institutions en charge de l'aménagement du territoire et recommandations	36 700	102%	100%
Produit 1.1. Mise en place du dispositif de concertation et de décision au niveau national, des orientations de l'aménagement du territoire	227 317	21%	10%
Produit 1.2. La méthodologie CLIP nationale adaptée au processus d'aménagement du territoire est développée et les parties prenantes du PUDT formées à ses principes	43 310	28%	45%
Produit 1.3. Les parties prenantes disposent des capacités nécessaires pour encadrer le processus d'aménagement du territoire au national et sont opérationnelles	347 609	55%	95%
Produit 1.4. Les zones à Haute Valeur de Conservation (HVC) et Haut Stock de Carbone (HSC) sont identifiées à l'échelle nationale pour leur prise en compte dans l'aménagement du territoire	856 860	34%	80%
Produit 1.5. Une analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux induits par le nouveau régime de partage de production est produite et vulgarisée. Les parties prenantes de la filière forêt-bois sont accompagnées dans la compréhension de la mise en œuvre de ce régime	0	-	15%
Produit 1.6. Le cadre de la gestion durable des forêts est consolidé	0	-	25%
Produit 1.7. Des recommandations sur l'implantation et la gestion de plantations forestières industrielles, actuelles et futures, sont formulées, prenant en compte les résultats d'une étude de leurs impacts environnementaux et sociaux	0	-	100%
Produit 1.8. Le DFP est identifié et classé, via une approche HVC/HVC/CLIP et classé selon la procédure en vigueur	0	-	0%
Produit 1.9. Les zones de tourbières sont cartographiées et délimitées	-	0%	10%
Produit 1.10. Les utilisations actuelles des tourbières sont caractérisées	22 761	9%	100%
Produit 1.11. Un statut juridique et des modalités pour la protection et la gestion durable des tourbières sont proposés	33 345	12%	5%

¹⁰ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

Produit 1.12. Les zones à haut potentiel agricole zéro-déforestation sont identifiées par commodités à l'échelle nationale	1 228 472	63%	70%
Produit 1.13. Les scénarios de développement stratégique des bassins de production agricole élaborés sont alignés avec les objectifs de production du pays et les orientations nationales d'aménagement du territoire, et permettent de spatialiser les zones d'investissement prioritaire	-	0%	5%
Produit 1.14. Les orientations et sauvegardes nationales pour le développement de l'agroforesterie et l'agriculture dans le Domaine forestier permanent et en zones de savane sont définies et permettent la constitution de réserves foncières	8 064	13%	25%
Produit 1.15. Les chaînes de valeur agricoles sans déforestation et sans conversion des écosystèmes naturels sont promues et vulgarisées	70 523	15%	10%
Produit 1.16. Le cadre légal et réglementaire des filières agricoles est enrichi	-	0%	70%
Produit 1.17. Un système dynamique de gestion de base de données est développé et mis à jour par la cellule cartographique du MATIER et les jeux de cartes d'occupation et d'utilisation des sols produits pour la réalisation du PNAT	343 007	23%	10%
Produit 1.18. Le mode de résolution des conflits d'affectation et d'usage fonciers est établi	63 380	31%	95%
Produit 1.19. Un diagnostic territorial est produit et des recommandations d'ajustement des politiques sectorielles validées sur base de projections spatiales des stratégies sectorielles existantes et définies par les ministères clés de l'aménagement du territoire (agriculture, énergie, forêts, hydrocarbures, infrastructures et mines) et d'analyses prospectives	160 340	27%	20%
Produit 1.20. Le PNAT est produit et validé par le CIADT et le CNADT	-	0%	5%
Produit 1.21. Le CIADT et le CNADT se concertent et prennent des décisions de haut niveau en matière de règlements de conflits d'affectations et d'orientations nationales d'aménagement du territoire alignées au PND 2022-2026. Elles sont consignées au sein d'un projet de SNAT 2025	-	0%	0%
Produit 1.22. Une série de textes d'application des décisions d'orientations nationales d'aménagement des terres rurales, prises en phase 1 du PUDT et mettant en œuvre le projet de SNAT 2025, sont produits	-	0%	0%
RESULTAT 2 : Les stratégies d'aménagement du territoire au niveau local (bassins de production et d'approvisionnement des territoires) sont élaborées et mises en œuvre pour les Départements du Pool et du Niari	424 194	28%	40%
Produit 2.1. Les modes de consommation de bois-énergie et les filières et bassins d'approvisionnement sont caractérisés	281 267	77%	95%
Produit 2.2. Des propositions d'alternatives durables sont formulées et développées	17 500	206%	95%

Produit 2.3. Des modèles de schémas directeurs d'approvisionnement en bois-énergie sont établis pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire pour informer les travaux d'élaboration des stratégies nationales et locales d'aménagement du territoire	43 275	35%	15%
Produit 2.4. Production des cartes de bases pour le Pool et le Niari	47 475	11%	50%
Produit 2.5. Le processus d'élaboration des SDAT et des PDAT est défini	34 677	29%	10%
Produit 2.6. Les parties prenantes, au niveau des deux départements pilotes, disposent de moyens humains, matériels et les compétences pour élaborer, suivre et mettre en œuvre les SDAT pilotes	-	0%	10%
Produit 2.7. Les parties prenantes à l'aménagement des territoires sont accompagnées dans l'élaboration des Schémas et des Plans départementaux d'aménagement du territoire pour les départements du Pool et du Niari	-	0%	10%

7.1.3 Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER/Axes	Correspondance aux résultats	BUDGET DANS LE PRODOC USD	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Renforcement de la gouvernance et mise en œuvre des mécanismes de financements durables	Sous-total Résultat A-E-F-H-I	5 644 927	2 028 202	1 303 814
Gestion durable et valorisation des ressources forestières	Sous-total Résultats B et C	3 308 622	1 098 549	912 967
Amélioration des systèmes agricoles	Sous-total Résultats D	2 949 725	1 179 647	1 307 059
Rationalisation de la production et de l'utilisation du bois-énergie et promotion d'autres sources d'énergie propres	Sous-total Résultats G	497 900	181 510	342 042
Total		12 401 174	4 487 907	3 865 881

7.2 Contrats

N° du Contrat	Contractant ou fournisseur	Intitulé ou objet du marché	Type	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat en USD	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
Note de désignation N° 3304/MAETGT/CAB	Antoine GOMA	Coordonnateur National du PUDT	Agent Public	-	150 000	20/08/2020	01/12/2022	30/11/2027	60 mois	Coordonnateur UCP_MATIER du PUDT mobilisé
Note de désignation N°0114/MAEP/CAB-DDA-PFREDD	Marcel KOUBEMBA	Coordonnateur UGP_MAEP	Agent Public	-	120 000	11/03/2020	01/12/2022	30/11/2027	60 mois	Coordonnateur UGP_MAEP mobilisé
Note de service N°0135/MEDDBC-CAB.22	Vidalie Jean Frédérique ANDEA	Coordonnateur UGP_MEDDBC	Agent Public	-	120 000	14/02/2022	01/12/2022	30/11/2027	60 mois	Coordonnateur UGP_MEDDBC mobilisé
Note de service N°0344/MEF/CAB-CAJ	Gad Sadonyx MATIONA KINOANI	Coordonnateur UGP_MEF	Agent Public	-	120 000	07/12/2021	01/12/2022	30/11/2027	60 mois	Coordonnateur UGP_MEF mobilisé
001/MATIER/CAB/PUDT/U CP	EXPERTISE France	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	Entité publique	-	1 056 000	03/04/2023	01/06/2023	02/05/2025	24 mois	
009/MATIER/CAB/PUDT/U CP	WWF	Assistance technique	ONG internationale	ONG	1 993 200	26/06/2023	14/09/2023	26/06/2027	60 mois	Avenant en préparation pour passage au forfaitaire (livrable)
010/MATIER/CAB/PUDT/U CP	HCV	Assistance technique	ONG internationale	ONG	281 300	26/06/2023	18/09/2023	26/06/2027	60 mois	-
011/MATIER/CAB/PUDT/U CP	WCS	Assistance technique	ONG Internationale	ONG	182 700	03/07/2023	01/10/2023	03/07/2027	60 mois	-
012/MATIER/CAB/PUDT/U CP	CIRAD	Assistance technique	Entité publique	Centre de recherche	7 684 375	03/07/2023	15/09/2023	03/07/2027	60 mois	-
013/MATIER/CAB/PUDT/U CP	WRI	Assistance technique	ONG internationale	ONG	2 819 300	07/07/2023	07/09/2023	07/07/2027	60 mois	Avenant en préparation pour passage au forfaitaire (livrable)
014/MATIER/CAB/PUDT/U CP	CIFOR	Assistance technique	ONG internationale	Centre de recherche	685 500	31/07/2023	Après signature du PV contradictoire	31/07/2027	60 mois	Avenant en préparation pour passage au forfaitaire (livrable)
PI-0326/MATGT/CAB/PUDT/U CP-2025	GINGER SOFRECO	Assistance technique	Bureau d'étude international	-	770 414	18/02/2025	Après signature du PV contradictoire	18/02/2027	24 mois	-

Rapport annuel PUDT 2025

N° du Contrat	Contractant ou fournisseur	Intitulé ou objet du marché	Type	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat en USD	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
002/MAEP/CAB/PUDT/UGP-2025	LEADING-GOUP	Assistance technique	Bureau d'étude international	-	259 985	29/09/2025	Après signature du PV contradictoire	29/09/2027	24 mois	-

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Au cours de la période de rapportage, l'Agence Française de Développement (AFD) a assuré, aux côtés de l'UCP et des UGPs, un suivi rapproché des aspects budgétaires et comptables afin de garantir une gestion rigoureuse des ressources du programme.

Ainsi, un taux d'exécution financière de 57 % (3 252 677 USD exécutés / 5 742 439 USD programmés) par rapport aux prévisions a été enregistré sur la période considérée. Ce niveau d'exécution s'explique principalement par le fait que les factures relatives au second semestre 2025 des partenaires techniques d'appui — notamment le CIRAD, le WWF, le WRI, le HCV Network, le WCS et le CIFOR — ainsi que celles liées à l'expertise technique mobilisée par la Maîtrise d'ouvrage auprès d'Expertise France et d'autres prestataires, seront réceptionnées et comptabilisées au cours du premier semestre 2026.

Cette situation traduit donc un décalage administratif dans la réception des factures plutôt qu'un ralentissement des activités, lesquelles se poursuivent conformément aux objectifs fixés.

Il faut noter que ces partenaires et prestataires des services intellectuels au sein du PUDT transmettent leur facture chaque fin de semestre.

7.4 Mobilisation de ressources

Aucune ressource complémentaire n'a été mobilisée au cours de la période en référence.

7.5 Audits

Les rapports d'audit couvrant 2023 et 2024 sont disponibles. En réponse aux conclusions des deux rapports d'audits, un plan de remédiation a été proposé à la maîtrise d'ouvrage pour améliorer la gestion financière et administrative du programme, en particulier concernant la passation des marchés.

7.6 Révisions budgétaires

Le programme n'a pas intégré de révision budgétaire au cours de la période de référence.

Néanmoins, la maîtrise d'ouvrage et l'AFD déplorent la complexité de la présentation actuelle du budget qui entrave le pilotage du programme. Afin d'identifier des pistes de simplification et rationalisation, une mission sera commandée à un expert externe, qui aura également pour rôle d'ajuster le paramétrage du logiciel comptable.

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet dans la période de rapportage

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien
COFIL de projet	0	0	-	-
Comité de suivi technique trimestriel CAFI-AFD-UCP PUDT	4	2	14/03/2025 30/06/2025	https://drive.google.com/drive/folders/1-lcvEY7qQcCrWRsQ1MbH5qTBQ-B05A72?usp=drive_link
Rapports semestriels & annuels	2	2	31/12/2025	Présent rapport.
Compte-rendu des réunions GACAT	4	0	-	-

8.2 Evaluations

Le programme n'a pas fait l'objet d'évaluation au cours de la période en référence. L'évaluation à mi-parcours du programme est prévue en 2026, le processus de recrutement du bureau d'étude correspondant ayant été lancé en 2025.

8.3 Intégration des leçons apprises

Au cours de la période de référence, plusieurs difficultés ont été surmontées.

Sur le plan **technique**, la mise en place de séances de travail mensuelles entre la coordination et les partenaires a renforcé le suivi des activités. La transmission et la validation des livrables se sont également améliorées, avec un meilleur respect du circuit formel de validation (validation par atelier en présence des parties prenantes concernées).

Par ailleurs, la **coordination inter-programme** a gagné en efficacité, grâce à l'organisation de réunions conjointes, notamment avec la facilitation de l'AFD, pour assurer la cohérence entre les actions du programme et celles d'autres initiatives (ex. GTMA sur le sous-résultat B).

Enfin, des réflexions ont été conduites pour identifier toutes les sources de **délais excessifs dans la mise en œuvre** des activités ou de difficultés à réaliser le suivi et le reporting financier. Les difficultés identifiées sont à la fois d'ordre organisationnel (enjeux de suivi de la trésorerie, suivi budgétaire et programmation, gestion des audits, procédures de passation de marchés ainsi que suivi des contrats des partenaires techniques) et techniques (appropriation par les ministères des livrables produits).

Ces analyses ont alimenté la formulation d'un plan d'accélération du programme PUDT en réponse à la note de décision EB.2025.22 du conseil d'administration du CAFI, articulé autour de 5 catégories de mesures :

- Clarification du périmètre de responsabilité des différentes maîtrises d'ouvrage du projet et déconcentration du pilotage des activités sectorielles
- Conditionnement des paiements aux résultats dans les contrats des partenaires techniques

- Renforcement de l'équipe mobilisée sur le PUDT et le KOPEKOB
- Renforcement du suivi technique et de l'appropriation de la production intellectuelle du programme
- Révision du calendrier du programme

Ces mesures ont été présentées au groupe de travail CAFI. Leur mise en œuvre a permis d'alléger les procédures administratives en responsabilisant par exemple les maîtrises d'ouvrage sur les sujets spécifiques les concernant.

8.4 Révisions programmatiques

Le programme n'a pas fait l'objet de révisions programmatiques au cours de la période en référence.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Le programme intègre les enjeux de genre (activité spécifique 8 du CGES) et d'inclusion des populations autochtones (activités spécifiques 4 à 7 du CGES). Une équipe dédiée, comprenant un responsable inclusion et six points focaux genre et populations autochtones, est en place dans les UGP. Un cadre de planification pour les populations autochtones est en cours d'élaboration en lien avec la DGPPA, et des activités de consultation ont été menées dans plusieurs départements. En matière de genre, un plan d'action est déployé pour favoriser l'intégration du genre dans les différentes activités du programme, avec la mise en place d'un outil de suivi dédié.

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social et du mécanisme de gestion des plaintes du PUDT a été réalisée lors de l'étude de faisabilité du PUDT/KOPEKOB, datant du 25 février 2022.

b. Plan de gestion environnementale et sociale

Le programme dispose d'un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES)¹¹ qui retrace les grandes lignes de conduite du cadre politique et réglementaire dans les secteurs concernés par le PUDT/KOPEKOB et qui contient un plan d'engagement environnemental et social (PEES). Le CGES est organisé autour de 9 activités développées ci-dessous :

Activité prévue par le CGES	Actions mises en œuvre durant la période
1. Etablissement de la coordination	Pour mémoire, la CISSES comprend le personnel suivant : - 1 assistant technique coordonnateur CISSES (EF) ;

¹¹ <https://drive.google.com/file/d/1tqXBe8-sRh4HP4MEakZbGOMGch11RDOy/view?usp=sharing>

<p>indépendante pour la surveillance des mesures de protection environnementale et sociale (CISSES) et la mobilisation des intervenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 coordinateur du MGPR (WWF) ; - 2 assistant.e.s techniques gestion des recours et plaintes (WWF) ; - 1 responsable inclusion et peuples autochtones (UCP MATGT) ; - 5 référents locaux du MGPR (WWF) ; - 6 points focaux genre et populations autochtones (2 UGP MEF, 2 UGP MAEP, 2 UGP MEDDBC). <p>L'équipe de la CSSSES a bénéficié d'un atelier de renforcement de ses capacités sur les normes de la Banque mondiale en mars 2025. De plus, les Points Focaux Genre et PA du MAEP ont été officiellement installés dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou lors d'une mission organisée du 25 au 28 juin 2025 et ceux du MEF dans le département de la Sangha du 07 au 10 septembre 2025. La procédure pour la mobilisation de cinq (5) référents locaux pour le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) a abouti avec leur prise de service au mois d'octobre 2025. Ils ont fait l'objet d'une imprégnation lors d'un atelier tenu du 20 au 25 octobre 2025, puis ont été installés dans les districts d'affectation (Ewo - Cuvette-Ouest, Mokéko - Sangha, Ngo - Plateaux, Kinkala - Pool et Hinda - Kouilou) du 04 au 10 novembre 2025. Enfin, un atelier de consultation des parties prenantes sur la planification 2026 de la CSSSES et de sensibilisation sur les sauvegardes E&S du Programme a été organisé du 11 au 15 novembre 2025.</p>
<p>2. Opérationnalisation du cadre d'engagement des parties prenantes (CEPP) ainsi que du CGES</p>	<p>Pour mémoire, le Cadre d'engagement des parties prenantes classe les parties prenantes du Programme en 8 types ; l'importance et le degré d'influence de chaque partie prenante sont également déterminés¹². Un suivi régulier de la mobilisation est réalisé par la CISSES.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de gestion environnementale et sociale, la CISSES a assuré une revue systématique des documents clefs du programme pour garantir l'intégration des sauvegardes et a participé à différentes activités et missions de terrain, notamment l'atelier de formation des enquêteurs dans le cadre des études socio-économiques des tourbières en République du Congo du 15 au 19 avril 2025, les ateliers pour la réalisation du diagnostic territorial national du 6 au 8 mai 2025 et du 16 au 17 septembre 2025, l'identification des territoires pilotes du 1er au 8 juin 2025, l'atelier de pré-validation des rapports des études réalisées par le CIFOR du 10 au 11 novembre 2025, les consultations des administrations dans les départements de la Cuvette, la Sangha, le Pool et le Kouilou sur l'identification des HVC/HSC du 26 octobre au 1er novembre 2025, afin d'y veiller à la bonne intégration des aspects E&S.</p>
<p>3. Mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes et des recours (MGPR)</p>	<p>Un atelier technique en mars 2025 a permis de consolider et d'améliorer le manuel et les outils du mécanisme. La sensibilisation et la vulgarisation du mécanisme ont été réalisées lors d'un atelier national (30 juillet 2025) et de 10 ateliers départementaux de vulgarisation couvrant l'ensemble du pays (août à septembre). Le comité de gestion des plaintes et recours a été mis en place le 25 août 2025 et l'imprégnation dudit comité a été réalisée lors d'une première rencontre organisée le 31 octobre 2025. Une première plainte, relative à un processus de recrutement, a été enregistrée le 16 juin 2025 et a été traitée avec (i) l'établissement d'un procès-verbal de réception ainsi que sa catégorisation ; ii) la mise en place d'un protocole d'enquête ; iii) l'enquête proprement dite de mi-juillet à début septembre 2025 et iv) la rédaction d'un rapport de restitution des résolutions de la plainte.</p>
<p>4. Élaboration et appui à l'opérationnalisation d'un Cadre de planification pour les peuples autochtones</p>	<p>Les termes de référence pour l'élaboration du CPPA ont été préparés avec l'appui de la Direction Générale pour la Promotion des Peuples Autochtones (DGPPA) et finalisés. Cet outil orientera la prise en compte des PA dans les études en cours et au PUDT mais surtout lors de la mise en œuvre du Kopekoba.</p>

¹² [1] Importance pour le succès du projet : 1= faible/pas important | 2= un peu important | 3= importance modérée | 4= important | 5= très important

[2] Degré d'influence dans le projet : 1= faible/pas d'influence | 2= un peu d'influence | 3= influence modérée | 4= influence certaine | 5= très influent

<p>5. Consultation des PA et analyse des textes juridiques relatifs aux enjeux de reconnaissance des droits fonciers des populations autochtones</p>	<p>Le PUDT a activement soutenu le processus d'élaboration d'un projet de décret sur la sécurisation des droits fonciers coutumiers des PA. Une mission de consultation conjointe a été menée du 25 mars au 3 avril 2025 dans les départements des Plateaux et de la Sangha, touchant plus de 150 personnes s'identifiant comme PA, des sociétés d'exploitation forestière et de conservation. Les résultats ont été consolidés lors d'un atelier de restitution du 6 au 8 mai 2025. A la suite de l'atelier de concertation et de partage des contributions des parties prenantes tenu du 26 au 27 juin 2025 et de l'atelier de consolidation et de mise en commun de la note de contribution de la société civile du 07 au 09 octobre 2025, projet de décret a été validé au cours de l'atelier national organisé du 23 au 24 décembre 2025. Dans le cadre de cette activité, le PUDT apporte un appui au processus initié par le DGPPA pour l'élaboration d'un projet de décret portant mesures spéciales relatives à la sécurisation des droits fonciers coutumiers des populations autochtones en République du Congo. Pour mémoire, antérieurement à l'implication du Programme, ce processus avait déjà permis en 2024 l'élaboration d'un projet de décret, la conduite de deux séries de consultations des PA dans les départements de la Sangha et la Lékoumou et la tenue d'une réunion de restitution de ces consultations, avec l'accompagnement de certains acteurs de la société civile (OCDH, FPP, RENAPAC, REPALEAC). Le processus s'est poursuivi au cours de l'année avec l'implication du PUDT dans le renforcement de la consultation des populations autochtones et des sociétés d'exploitation forestière et de conservation dans les départements des Plateaux et de la Sangha (du 25 mars au 03 avril 2025) et l'organisation d'une réunion d'intégration des données recueillies lors des différentes consultations dans le projet de décret (du 06 au 08 mai 2025). La CISES a également pris part à la concertation autour du projet de décret organisée par des acteurs de la société civile (OCDH – FPP, du 26 au 27 juin 2025). La validation du décret a eu lieu au second semestre 2025, ainsi que le plaidoyer pour l'adoption par les instances gouvernementales.</p>
<p>6. Développement concerté et inclusif d'une méthodologie CLIP nationale adaptée au processus d'aménagement du territoire</p>	<p>Un atelier national de validation du projet de directives nationales de mise en œuvre du processus de Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) en République du Congo a été organisé en juin 2025, suite aux consultations et consolidation du document organisées en 2024. Cet atelier a connu la participation d'une quarantaine de parties prenantes issues des ministères sectoriels, des partenaires au développement, des ONG de conservation, des organisations de la société civile et des représentants des populations autochtones. Les directives ont fait l'objet de sensibilisation auprès des ministères et parties prenantes concernées au cours du semestre 2025.</p>
<p>7. Renforcement des capacités institutionnelles et des différentes parties prenantes du PUDT en matière de CLIP</p>	<p>Un atelier national et des ateliers départementaux de vulgarisation des directives nationales du processus CLIP ont été organisés dans la période de juillet à septembre 2025. Ils ont mobilisé au total 227 personnes représentant les autorités locales, les directions départementales concernées, les organisations de la société civile et des représentants des communautés locales et populations autochtones (CLPA).</p>
<p>8. Appui à l'opérationnalisation, à la diffusion et au suivi du plan d'action genre</p>	<p>Une méthodologie de cartographie des acteurs de prise en charge des VBG dans les zones d'intervention a été finalisée en mars 2025. De plus, un outil de suivi, se basant sur les axes du guide d'intégration du genre élaboré à partir du Plan d'Action Genre, pour centraliser les données sur le genre a été développé. Les 5 axes développés sont : (1) Analyse genre ; (2) Participation et Représentation ; (3) prise en compte du genre dans les projets à financer ; (4) sensibilisation et Formation ; (5) suivi, évaluation et apprentissage et (6) communication.</p> <p>Une méthodologie de cartographie des acteurs de prise en charge des VBG dans les zones d'intervention du Programme a été élaborée et finalisée en mars 2025. Les termes de référence pour le recrutement d'une organisation de la société civile en charge de l'accompagnement du traitement des cas de VBG, ont été discutés avec les spécialistes des projets présents lors de l'atelier technique du MGPR en mars 2025.</p> <p>Par ailleurs, les activités menées par la CISES au cours de l'année ont connu la participation de plus de 780 participants dont 20% de femmes. Sur la période, la participation des femmes aux activités menées par la CISES a atteint 20 %. On note une participation particulièrement forte lors de la mission</p>

	d'installation des Points Focaux du MAEP (47%), l'atelier de renforcement des capacités de l'équipe dédiée (38%), l'atelier d'imprégnation des Référents Locaux et Points Focaux (29%) et l'atelier technique de consolidation du manuel et des outils du MGPR (27%)
9. Mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et prise en compte des mesures et actions correctives	Le suivi du PGES fait bien l'objet d'un rapportage trimestriel par l'UCP. Conformément à une recommandation de la mission de supervision de l'AFD de décembre 2024, le plan d'engagement environnemental et social (PEES) du PUDT a été révisé et validé au 1 ^{er} trimestre 2025 pour intégrer des précisions sur les champs d'application des normes exigées aux programmes PUDT et KOPEKOBA.

c. Gestion des plaintes et recours

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours (MGPR) est désormais opérationnel.

Un atelier technique s'est tenu du 5 au 7 mars 2025 pour consolider et améliorer le manuel et les outils du MGPR, en réduisant notamment le nombre d'étapes de traitement pour plus d'efficacité

Un atelier national de vulgarisation du mécanisme de gestion de plaintes et recours MGPR a été organisé à Brazzaville le 30 juillet 2025 (avec la participation des représentants des administrations publiques, des partenaires techniques du PUDT, des gestionnaires des projets, des organisations de la société civile, des peuples autochtones et du secteur privé). La présentation du MGPR actualisé a permis d'enregistrer quelques suggestions à capitaliser pour l'opérationnalisation du mécanisme.

Le comité de gestion des plaintes et recours auprès du Programme a été formellement mis en place par la note de service n°033/MATGT/CAB/PUDT/PI PUDT/UCP du 25 août 2025.

Des ateliers départementaux de sensibilisation ont été conduits, du 18 au 25 août 2025 dans la partie sud du pays avec les départements du Pool (Kinkala), Niari (Dolisie), de la Lekoumou (Sibiti), de la Bouenza (Madingou) et du Kouilou (Loango) et du 21 septembre au 02 octobre 2025 dans la partie nord plus précisément dans les départements de la Cuvette, Cuvette-ouest, de la Sangha, de la Likouala et des plateaux. Au total 228 personnes ont été mobilisées venant des différentes parties prenantes à savoir les autorités locales, les directions départementales concernées, les organisations de la société civile et des représentants des communautés locales et populations autochtones (CLPA).

Les cinq référents locaux du mécanisme de gestion des plaintes sont mobilisés et ont suivi une séance de cadrage avant d'être déployés dans les différentes zones d'intervention ciblées en complément des points focaux (PF) pour assurer un meilleur maillage des territoires pilotes du KOPEKOBA. Une mission conjointe CSSES et UGP MEF a été réalisée à du 07 au 10 septembre 2025, dans le but de superviser l'installation des points focaux Genre et Populations Autochtones de cette unité. Cette installation n'avait pu être formalisée depuis la prise de service de ces PF. Il s'est notamment agi d'introduire formellement les PF aux autorités départementales et d'informer et

sensibiliser les Directeurs Départementaux de la Sangha sur le PUDT/PI-PUDT et le cadre de redevabilité et de suivi des sauvegardes environnementales et sociales.

Preuve de l'opérationnalisation du MGPR, une première plainte a été enregistrée le 16 juin 2025. Elle concerne un processus de recrutement mené par un partenaire technique (CIFOR). La plainte a été traitée avec (i) l'établissement d'un procès-verbal de réception ainsi que sa catégorisation ; ii) la mise en place d'un protocole d'enquête ; iii) l'enquête proprement dite de mi-juillet à début septembre 2025 et iv) la rédaction d'un rapport de restitution des résolutions de la plainte.

d. Garanties de Cancún

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

Principe	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Etudes prévues sur le Domaine Forestier Permanent et les tourbières dans le cadre du PUDT	Les études prévues pour définir l'usage des forêts devront être mises en perspective avec les autres activités présentes sur les zones forestières (ex. concessions minières)
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Mise en place du Groupe d'animation et de concertation sur l'aménagement du territoire (GACAT)	Opérationnalisation du GACAT pour favoriser une vision commune interministérielle.
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	MGPR opérationnel Mode de résolution des conflits d'affectation et d'usage fonciers développé (Produit 1.18)	
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)	Mise en place du guichet d'accompagnement aux porteurs de projet via le KOPEKOBA et suivi du plan d'engagement des parties prenantes	Les modalités d'accès au guichet KOPEKOBA sont en cours de définition ; elles seront clefs pour assurer le partage des bénéfices directs du projet.
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des	Elaboration d'un CPPA devant permettre de favoriser la prise en compte des opportunités	Le mise en place du guichet d'accompagnement devra prendre en compte ces opportunités dans ses modalités.

Principe	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
communautés locales et des peuples autochtones	pour les populations autochtones	
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Mise en œuvre du plan d'engagement des parties prenantes et élaboration d'un CPPA	Les travaux réalisés par le PUDT doivent garantir l'intégration et la participation des différentes parties notamment dans les ateliers et réunions communautaires, les instances locales, nationales et sectorielles (groupes de travail, etc.).
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées	Suivi effectué dans le cadre de la mise en œuvre du CGES	-
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Etudes prévues sur le Domaine Forestier Permanent et les tourbières	Le programme devra s'attacher à favoriser l'alignement des décisions prises en matière d'utilisation des terres au niveau interministériel (via le GACAT)
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Etudes prévues sur le Domaine Forestier Permanent, les tourbières, les zones HVC/HSC	Les modalités du guichet de financement dans le KOPEKOBBA devront mettre en place ces incitations.
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Suivi effectué dans le cadre de la mise en œuvre du CGES	-

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

La matrice ci-dessous reprends les risques majeurs identifiés dans le document de programme et rencontrés pendant la période sous revue.

IDENTIFICATION DES RISQUES				TRAITEMENT DU RISQUE		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Évolution du risque	Action(s)	Entité / Personne responsable	Date limite
Contradictions ou absence de politiques sectorielles cohérentes	Au démarrage du programme	Politique	Stable	Appui au CNADT et CIADT pour coordination interministérielle ; animation du GACAT incluant ministères, secteur privé, société civile ; alignement via PND 2022-2026, PNAT/SNAT ; analyses GACAT pour recommandations de cohérence ; dialogue permanent avec UGP.	UCP	Continu
Fonctionnement déficient des organes de l'aménagement du territoire (CNADT, CIADT)	Au démarrage / implémentation	Institutionnel	Stable	Financement d'un secrétaire technique administratif reliant organes AT aux activités du PUDT (GACAT)	UCP (via GACAT)	Continu
Complexité institutionnelle, arrangements non adaptés entre ministères sectoriels	Pendant implémentation	Institutionnel	Passé de « Élevé » à « modéré » grâce aux mesures du plan d'accélération	Propositions de nouvelles modalités d'arrangements institutionnels pour responsabiliser d'avantage les ministères associés	UCP/UGP, AFD	Adoption en août 2025
Faible appropriation des décisions ou refus de partager l'information sur l'usage des terres	Pendant l'implémentation	Programmatique / Institutionnel	Passé de « Élevé » à « modéré » grâce aux mesures du plan d'accélération	Rôle centralisateur de l'UCP l'UCP et du GACAT ; groupes de travail mis en place au sein des UGP, COPIL annuels (secteur privé, société civile, bailleurs, OSC)	UCP	Continu

Manque de coopération et d'échanges d'information entre partenaires de mise en œuvre	Pendant implémentation	Risque programmatique / Institutionnel	Passé de « Élevé » à « modéré » grâce aux mesures du plan d'accélération	Réunion mensuelle avec les partenaires, supervision des PTBA synchronisés, passage des contrats aux livrables	UCP, UGP, partenaires techniques	Continu
Risques liés à la passation des marchés (équité, qualité)	Pendant implémentation	Risque fiduciaire	Passé de « Élevé » à « modéré » grâce aux mesures du plan d'accélération	Mise en place d'un manuel de procédures et formation des équipes, contrôle renforcé côté AFD sur les avis de non-objection, remplacement du spécialiste en passation de marchés de l'UCP	UCP/UGP, AFD	Continu
Appropriation faible de la théorie du changement par les parties prenantes	Au démarrage	Risque institutionnel	Modéré	Présentation/discussion dans ateliers multi-acteurs (CIADT, CNADT, GACAT, audiences), rappel du chemin critique du programme	UCP avec l'appui de l'AFD	Continu

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui/Non
Allégations	Non
Investigations	Non
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)	Non
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels	Non
Allégations	Non
Investigations	Non
Sanctions	Non

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption :		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	Aucun	1 (spécialiste en passation de marchés)
Nombre de consultants formés / nombre total	Aucun	Aucun
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	Aucun	Aucun
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Aucun	Aucun
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	Aucun	Aucun
Nombre de consultants formés / nombre total	Aucun	Aucun
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	Aucun	Aucun

11. Récapitulatif des livrables¹³

Le tableau de suivi des livrables clé est disponible sur le lien suivant :
https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Mqq-nFpaVMXJKmbh7V5_6ebQCIZjjLDP/edit?gid=211557725#gid=211557725&fvid=341905629

12. Annexes

Annexe 1 : tableaux indicateurs projets à approche territoriale

En sus, et en ligne avec les Lignes Directrices de Suivi Évaluation de CAFI, pour les projets approuvés avant le 13 novembre 2023, les indicateurs du cadre de résultat sont présentés dans le présent rapport annuel. Les indicateurs formalisés dans l'annexe 1 correspondant aux nouveaux indicateurs CAFI, la mise à disposition de cette annexe ne peut être applicable au présent rapport.

Annexe 2 : indicateurs transversaux

NA – concerne les projets de type 2

Annexe 3 : tableau 8.2

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1K6CXIMJhUyxHTZikkZfDyaKUZ-yaAWZm/edit?qid=1910829677#qid=1910829677&fvid=161599277>

¹³ Les livrables principaux du programme (uniquement), finalisés ou disponibles en version provisoire, sont présentés dans le tableau ci-dessus.